

Rapport du Comité des conférences pour 2017



Nations Unies • New York, 2017

* Nouveau tirage pour raisons techniques (22 septembre 2017).



Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Questions d'organisation	5
A. Composition	5
B. Membres du Bureau	5
C. Organisation des travaux	5
D. Programme de travail	6
E. Participation d'observateurs	6
II. Gestion des réunions	7
A. Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2018 et 2019	7
B. Demandes de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale	8
C. Demandes de dérogation présentées entre les sessions du Comité	9
D. Utilisation des services de conférence par les organes de l'ONU	9
E. Prestation de services d'interprétation pour les réunions des organes autorisés à se réunir « selon les besoins »	10
F. Prestation de services d'interprétation pour les réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres	10
G. Réunions tenues par des organes hors du centre de conférence où ils ont leur siège	10
H. Utilisation des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi	10
I. Utilisation du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique	11
III. Gestion de la documentation	12
A. Respect des délais de soumission, de traitement et de publication des documents	12
B. Distribution simultanée des documents dans toutes les langues officielles de l'Organisation	12
C. Numérisation et mise en ligne de documents anciens qu'il importe de préserver	12
IV. Tableaux d'effectifs	13
V. Installations et accessibilité	14
A. Utilisation des locaux de l'ONU	14
B. Accessibilité	14
VI. Évaluation de la qualité des services de conférence	15

VII. Organisation des travaux	16
Annexes	
I. Projet de résolution	17
II. Projets de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation pour 2018 et 2019	30
A. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2018	32
B. Organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session	79
C. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2019	80
D. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2018	121
E. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2019	124

Chapitre I

Questions d'organisation

A. Composition

1. En application de la résolution 43/222 B de l'Assemblée générale, en 2017, le Comité des conférences était composé des États Membres suivants : Allemagne, Autriche, Bahreïn, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Ghana, Guyana, Hongrie, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Japon, Kenya, Libéria, Maroc, Namibie, Paraguay, République centrafricaine, et Sri Lanka¹.

B. Membres du Bureau

2. À sa session d'organisation de 2017 (547^e séance), le 21 juin 2017, le Comité a élu les membres suivants pour 2017 :

Président :

Lewis G. **Brown** (Libéria)

Vice-Présidents :

Fabrice **Fize** (France)

Abbas **Yazdani** (République islamique d'Iran)

Christine Renee **Bailey** (Jamaïque)

Rapporteuse :

Rita **Le Diffard** (Hongrie)

3. À sa session d'organisation également, le Comité est convenu du principe que son président mènerait des consultations en vue de déterminer la composition du Bureau pour 2018 et que le Président et les autres membres sortants du Bureau resteraient en fonctions jusqu'à l'élection des membres du Bureau pour 2018.

C. Organisation des travaux

4. À sa session d'organisation, le Comité a décidé qu'il suivrait les directives, adoptées en 1994 et 1995, concernant son examen des demandes de dérogation au calendrier des conférences et des réunions déposées entre deux sessions, et se réunirait chaque fois que nécessaire pour examiner les demandes ayant une incidence sur ce calendrier pendant les sessions de l'Assemblée générale.

5. À la même session, le Sous-Secrétaire général au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences s'est exprimé devant le Comité. Des représentants du Secrétariat ont répondu aux questions des délégations du Guyana, de l'Iran (République islamique d') et du Maroc. .

6. À la même session, la Secrétaire du Comité a présenté le calendrier provisoire des conférences et des réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes pour 2018 et 2019 (E/2017/L.20). Ayant examiné le calendrier provisoire, le Comité a recommandé son adoption au Conseil économique et social. La recommandation du Comité a été transmise dans une lettre datée du 27 juin

¹ Deux sièges vacants restent à pourvoir : l'un revenant aux États d'Asie et du Pacifique et l'autre aux États d'Amérique latine et des Caraïbes.

2017, adressée par son président au Président du Conseil économique et social ([E/2017/78](#)).

7. Le Comité a tenu sa session de fond du 5 au 11 septembre 2017 (548^e à 550^e séances). À l'ouverture de la session de fond, le 5 septembre, la Secrétaire générale adjointe chargée du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a présenté le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences ([A/72/116](#)). Des déclarations ont été faites au cours des séances par les représentants des États Membres suivants : Afghanistan, Autriche, Azerbaïdjan, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Guyana, Inde, Iran (République Islamique), Iraq, Kenya, Maroc, Paraguay, Tadjikistan et Turquie.

D. Programme de travail

8. À sa session d'organisation de 2016 (541^e séance), le 25 avril 2016, le Comité avait prié le Secrétariat de lui présenter l'ordre du jour provisoire de 2017 à sa session d'organisation de 2017. À sa session d'organisation de 2017 (547^e séance), le 21 juin 2017, il a adopté l'ordre du jour provisoire ([A/AC.172/2017/L.1](#)) et prié le Secrétariat de lui présenter l'ordre du jour provisoire de 2018 à sa session d'organisation de 2018. Il a par ailleurs décidé d'inscrire à son programme de travail de l'année des réunions informelles, qui se tiendraient avant la session de fond ou sur demande et au cours desquelles le Secrétariat communiquerait des renseignements sur les questions relatives à la gestion des conférences intéressant les États Membres.

E. Participation d'observateurs

9. Deux États Membres, Israël et la Turquie, étaient représentés en qualité d'observateurs à la session d'organisation du Comité. Quatorze États Membres – à savoir l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, Cuba, la Grèce, l'Inde, l'Iraq, Israël, le Kirghizistan, la Malaisie, le Népal, le Pakistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et la Turquie – ainsi qu'une organisation intergouvernementale, l'Organisation internationale de la Francophonie, étaient représentés en qualité d'observateurs à la session de fond.

Chapitre II

Gestion des réunions

A. Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2018 et 2019

10. À sa 548^e séance, le 5 septembre 2017, le Comité a examiné une lettre datée du 6 mars 2017, adressée à son président par les Représentants permanents de l'Afghanistan, de l'Azerbaïdjan, de l'Inde, de l'Iran (République islamique d'), de l'Iraq, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, du Pakistan, du Tadjikistan, du Turkménistan et de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies ([A/AC.172/2017/3](#)) et il est convenu de continuer d'examiner, lors de consultations informelles qu'il tiendrait pendant la session en cours, la demande présentée pour que le Novruz soit inscrit sur la liste des jours fériés non officiels de l'ONU.

11. Le Comité a également examiné et adopté le projet de calendrier biennal des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2018 et 2019 ([A/AC.172/2017/L.2](#)).

Débat

12. Plusieurs délégations se sont dites favorables à l'inscription du Novruz sur la liste des jours fériés non officiels.

13. Une délégation a demandé s'il existait des directives pour la proposition et la désignation des jours fériés non officiels et a cherché à savoir quelles étaient les incidences de l'inscription de jours fériés supplémentaires sur le programme de travail et le fonctionnement de l'Organisation. Un représentant du Secrétariat a dit qu'il n'y avait pas de directives. Quand elle s'était posée les années précédentes, il y avait eu de longs débats pour savoir si la question de l'inscription de jours fériés supplémentaires relevait du mandat du Comité. Mais comme elle n'entraît dans les attributions d'aucun autre comité, les réunions du Comité des conférences étaient devenues le lieu de discussion de ce genre de questions. Le représentant a expliqué en outre que si la demande était approuvée par l'Assemblée générale, les organes de tous les lieux d'affection seraient encouragés, sans y être contraints, à ne pas tenir de réunions le jour du Novruz.

14. Plusieurs délégations ont dit qu'il serait utile d'explicitier les critères présidant à la proposition et à l'approbation de l'inscription de jours fériés supplémentaires sur la liste des jours fériés non officiels. Le représentant du Secrétariat a indiqué qu'il n'y avait actuellement pas de directives en la matière. Une délégation a demandé que la question soit examinée plus avant.

15. Plusieurs délégations ont dit souhaiter que la question de l'inscription du Novruz soit examinée plus avant lors de l'examen du projet de résolution sur le plan des conférences.

16. Concernant le projet de calendrier biennal des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2018 et 2019, une délégation a dit que la deuxième partie de la reprise de la session de la Cinquième Commission devrait être allongée de sorte que la Commission puisse achever ses travaux. La période de quatre semaines ne suffisait pas. De plus, le chevauchement entre la session de la Cinquième Commission et celle du Comité du programme et de la coordination posait problème pour les services de conférence et les délégations. La délégation a demandé au Secrétariat de dresser un tableau où figureraient les dates d'ouverture et

de clôture prévues pour la session du Comité du programme et de la coordination et la deuxième partie de la reprise de la session de la Cinquième Commission, ainsi que celles des séances officielles spéciales tenues après la date de clôture prévue et la date de clôture effective de la deuxième partie de la reprise de la session de la Cinquième Commission, pour les cinq dernières années.

17. Une autre délégation a estimé que, d'après le calendrier des conférences, ces deux sessions ne se chevauchaient pas. Le fait qu'un organe intergouvernemental ne puisse pas achever ses délibérations dans le temps imparti ne justifiait pas de modifier le calendrier des conférences. La programmation de séances supplémentaires aurait des incidences financières et de telles modifications devaient tenir compte des méthodes de travail et des arrangements concernant la présentation des rapports des organes concernés.

18. Une délégation a fait observer qu'en 2017, l'Eïd al-Adha était tombé le 1^{er} septembre, mais que l'ONU avait fixé le jour férié au 31 août. Un représentant du Secrétariat a expliqué que deux dates avaient été communiquées par l'Organisation de la coopération islamique au début de l'année et que l'ONU avait choisi le 31 août car le fait de fixer le jour férié au 1^{er} septembre aurait retardé d'une semaine le commencement de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale.

B. Demandes de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

19. À sa 548^e séance, le 5 septembre 2017, le Comité a examiné les sections du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/71/116, sect. II.B, et dossier d'information², sect. I.A) relatives aux demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243, dans lequel l'Assemblée générale a décidé qu'aucun de ses organes subsidiaires ne pouvait se réunir au Siège de l'Organisation des Nations Unies pendant une de ses sessions ordinaires, si ce n'était avec son assentiment exprès.

Conclusions et recommandations

20. **Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser expressément les organes suivants à se réunir à New York pendant la partie principale de sa soixante-douzième session, à condition que les services de conférence destinés à toutes ces réunions soient assurés sous réserve de disponibilité et de façon à ce que ses travaux et ceux de ses grandes commissions ne s'en ressentent pas :**

- a) **Comité des relations avec le pays hôte;**
- b) **Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;**
- c) **Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets;**
- d) **Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance;**
- e) **Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit;**

² Voir http://coc.dgacm.org/2017/Documents/2017_Supplementary_Information.pdf (en anglais seulement).

f) **Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale.**

C. Demandes de dérogation présentées entre les sessions du Comité

21. Dans sa résolution [71/262](#), l'Assemblée générale a approuvé le projet de calendrier révisé des conférences et des réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2017, tel qu'il avait été présenté par le Comité des conférences, et autorisé celui-ci à y apporter tous les aménagements que dicteraient les mesures et les décisions qu'elle aurait prises à sa soixante et onzième session. Le calendrier a été publié sous la cote [A/AC.172/2017/2](#).

22. Le Comité des conférences a approuvé les demandes suivantes :

a) Une demande reçue du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, qui souhaitait prolonger de trois jours sa session d'automne de 2016 afin de pouvoir communiquer son rapport à l'Assemblée générale dans les meilleurs délais;

b) Une demande du Conseil consultatif pour les questions de désarmement, qui souhaitait tenir sa soixante-septième session à Genève plutôt qu'à New York, du 25 au 27 janvier 2017;

c) Une demande du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, qui souhaitait tenir sa trente-huitième session à Vienne du 19 au 21 avril 2017;

d) Une demande des présidents des organes conventionnels des droits de l'homme, qui souhaitaient tenir leur vingt-neuvième réunion annuelle à New York, au lieu de Genève, du 27 au 30 juin 2017;

e) Une demande du Comité des commissaires aux comptes, qui souhaitait tenir sa quarante-septième session extraordinaire à Rome, au lieu de New York, le 1^{er} décembre 2017;

f) Une demande du Groupe des auditeurs externes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui souhaitait tenir sa cinquante-huitième session à Rome, au lieu de New York, du 30 novembre au 1^{er} décembre 2017;

g) Une demande du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, qui souhaitait disposer d'une journée supplémentaire pour sa quarantième session et la tenir du 12 au 15 décembre 2017 de façon à permettre aux comités de contrôle du système des Nations Unies de se rencontrer sous ses auspices à ladite session;

h) Une demande du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, qui souhaitait tenir sa quarante et unième session à Nairobi, au lieu de New York, du 21 au 23 avril 2018.

D. Utilisation des services de conférence par les organes de l'ONU

23. À sa 548^e séance, le 5 septembre 2017, le Comité des conférences a examiné la section du rapport dans laquelle figurait une analyse de l'utilisation des services de conférence mis à la disposition des organes de l'Organisation ([A/72/116](#), par. 10 à 14, et dossier d'information, sect. I.C et I.D).

24. Le Président a dit que, comme les années précédentes, des lettres seraient adressées aux présidents des organes dont les réunions sont inscrites au calendrier et qui affichent un taux d'utilisation inférieur à l'objectif de 80 % pour les six dernières années.

Débat

25. Un représentant a dit que la formule servant à calculer le taux d'utilisation des services et des installations de conférence ne convenait pas car elle ne tenait pas compte du taux d'occupation des salles de réunion ou du nombre de jours ouvrés, et demandé au Secrétariat d'examiner la possibilité de développer la formule. Un représentant du Secrétariat a répondu que la formule ne s'appliquait pas aux salles de réunion mais aux services d'interprétation. Le taux d'occupation de certaines salles était faible parce qu'elles étaient réservées à des organes particuliers, mais le taux d'occupation de la plupart des salles, surtout celles de petite ou moyenne capacité, était extrêmement élevé.

E. Prestation de services d'interprétation pour les réunions des organes autorisés à se réunir « selon les besoins »

26. À la même séance, le Comité a examiné la section du rapport consacrée à la prestation de services d'interprétation pour les réunions des organes autorisés à se réunir « selon les besoins » (A/72/116, par. 15, et dossier d'information, sect. I.D).

F. Prestation de services d'interprétation pour les réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres

27. À la même séance également, le Comité a examiné la section du rapport consacrée à la prestation de services d'interprétation pour les réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres (A/72/116, par. 16 à 18, et dossier d'information, sect. I.D).

G. Réunions tenues par des organes hors du centre de conférence où ils ont leur siège

28. À sa 548^e séance également, le Comité a examiné la section du rapport consacrée aux réunions tenues par des organes hors du centre de conférence où ils ont leur siège (A/72/116, par. 21 et 22, et dossier d'information, sect. I.F).

H. Utilisation des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi

29. À la même séance, le Comité a examiné la section du rapport consacrée à l'utilisation des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi (A/72/116, par. 19, et dossier d'information, sect. I.D).

I. Utilisation du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique

30. À la même séance également, le Comité a examiné la section du rapport consacrée à l'utilisation du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique ([A/72/116](#), par. 20, et dossier d'information, sect. I.D).

Chapitre III

Gestion de la documentation

A. Respect des délais de soumission, de traitement et de publication des documents

31. À sa 548^e séance, le 5 septembre 2017, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences concernant le respect des délais de soumission, de traitement et de publication des documents ([A/72/116](#), par. 25 à 30).

B. Distribution simultanée des documents dans toutes les langues officielles de l'Organisation

32. À la même séance, le Comité a examiné la section du rapport concernant la distribution simultanée des documents dans toutes les langues officielles de l'Organisation ([A/72/116](#), par. 31).

Débat

33. Répondant à la question d'une organisation, un représentant du Secrétariat a expliqué que les données concernant la distribution simultanée des documents dans toutes les langues officielles de l'Organisation qui étaient présentées dans le rapport ne tenaient pas compte des cas dans lesquels des exemplaires préliminaires en anglais ont été mis à disposition à la demande de certains organes. Le Secrétariat appliquait strictement la règle de la distribution simultanée et ce n'était qu'à titre exceptionnel, lorsque les États Membres ou les organes en faisaient la demande, qu'il publiait les textes dans chaque langue au fur et à mesure. Le Secrétariat communiquerait au Comité des données sur les organes qui avaient demandé que l'on procède de la sorte.

C. Numérisation et mise en ligne de documents anciens qu'il importe de préserver

34. À sa 549^e séance, le 5 septembre 2017, le Comité a examiné la section du rapport concernant la numérisation et la mise en ligne de documents anciens qu'il importe de préserver ([A/72/116](#), par. 32).

Chapitre IV

Tableaux d'effectifs

35. À sa 549^e séance, le 5 septembre 2017, le Comité a examiné les sections du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences concernant les tableaux d'effectifs et la charge de travail (A/72/116, par. 37 à 50, et renseignements complémentaires, sect. III).

Débat

36. Une délégation a demandé que soient expliqués les chiffres concernant la productivité figurant dans le tableau 1 et a souhaité obtenir des données sur la charge de travail des réviseurs dans les quatre lieux d'affectation. Un représentant du Secrétariat a expliqué que les données concernant la productivité correspondaient au nombre de mots traduits par jour et par traducteur et qu'elles permettaient de mesurer les gains de productivité rendus possibles par l'introduction de nouvelles technologies. Les données concernant la charge de travail des réviseurs au Siège et à l'Office des Nations Unies à Genève avaient été fournies à la demande des États Membres; des données de ce type pourraient aussi être communiquées pour les autres lieux d'affectation dans le prochain rapport.

37. La même délégation a souhaité savoir ce qui était fait pour remédier à la rareté des postes à la classe P-4, qui se traduisait par un taux de vacance de postes important dans les services d'interprétation à l'Office des Nations Unies à Nairobi. Elle a aussi demandé pendant combien de temps les lauréats restaient inscrits sur les listes de réserve. Les représentants du Secrétariat ont répondu qu'en raison des réductions budgétaires, la création de nouveaux postes n'avait pas été demandée. Pour ce qui était des listes de réserve, les lauréats y étaient inscrits pour une durée de sept ans et les informations les concernant étaient régulièrement actualisées pour être sûrs de pouvoir prendre contact avec eux si un poste devenait vacant.

Chapitre V

Installations et accessibilité

A. Utilisation des locaux de l'ONU

38. À sa 549^e séance, le 5 septembre 2017, le Comité a examiné la partie du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences concernant l'utilisation des locaux de l'Organisation à New York ([A/72/116](#), par. 51).

Délibérations du Comité

39. Une délégation a proposé que lorsque des manifestations étaient organisées dans les locaux de l'ONU sur des sujets controversés concernant tel ou tel État Membre, le Secrétariat informe la mission permanente de l'État Membre en question. L'ONU étant l'organisation des États Membres et ceux-ci payant pour les installations de conférence, l'usage qui en était fait devrait recevoir leur aval. Un représentant du Secrétariat a expliqué que celui-ci n'avait ni les moyens ni l'autorité de contrôler la teneur des manifestations organisées dans les locaux de l'ONU. Son mandat à cet égard se limitait à s'assurer qu'elles étaient compatibles avec les buts et principes des Nations Unies et dénuées de tout caractère commercial, conformément à l'instruction administrative sur l'utilisation des locaux de l'Organisation pour des réunions, conférences, manifestations spéciales et expositions ([ST/AI/416](#)).

B. Accessibilité

40. À la même séance, le Comité a examiné la partie du rapport concernant l'accessibilité des services de conférence ([A/72/116](#), par. 53 et 54).

Chapitre VI

Évaluation de la qualité des services de conférence

41. À sa 549^e séance, le 5 septembre 2017, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences relative à l'évaluation de la qualité des services de conférence ([A/72/116](#), par. 56 à 58).

Débat

42. Une délégation a souhaité savoir quelles étaient les mesures que le Secrétariat comptait prendre pour améliorer le taux de réponse aux enquêtes de satisfaction. Un représentant a expliqué que ce taux s'était amélioré, même s'il restait très bas. Les États Membres avaient tendance à réagir seulement lorsque des problèmes se posaient, malgré les efforts déployés pour encourager une plus large participation aux enquêtes, notamment les appels lancés dans le *Journal des Nations Unies* et les invitations à répondre directement adressées aux Présidents des organes intergouvernementaux utilisant les services de conférence.

43. En réponse à une autre question, un représentant du Secrétariat a expliqué que les 7 % des répondants qui n'avaient pas jugé les services de conférence fournis « bons », « très bons » ou « excellents » n'avaient pas nécessairement donné une mauvaise appréciation, puisque ceux qui avaient estimé les services « satisfaisants » étaient aussi inclus dans ces 7 %. Un résumé plus détaillé des appréciations reçues, y compris les appréciations négatives, pourrait être présenté dans le prochain rapport sur le plan des conférences. Toutes les plaintes concernant la qualité des services de conférence étaient communiquées sans délai à la division correspondante, qui y donnait suite immédiatement pour éviter que le problème ne se reproduise.

Chapitre VII

Organisation des travaux

44. À sa 549^e séance, le 5 septembre 2017, le Comité des conférences a examiné les procédures relatives à la participation d'observateurs à ses travaux, conformément au paragraphe 20 de la section II.A de la résolution [57/283](#) B de l'Assemblée générale, et est convenu de les garder à l'examen.

Annexe I

Projet de résolution

Le Comité des conférences recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution suivant :

Plan des conférences

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions antérieures sur le plan des conférences, notamment la résolution [71/262](#) du 23 décembre 2016,

Rappelant également ses résolutions antérieures sur le multilinguisme, notamment la résolution 71/328, et réaffirmant leurs dispositions relatives aux services de conférence,

Réaffirmant sa résolution [42/207 C](#) du 11 décembre 1987, dans laquelle elle a demandé au Secrétaire général de veiller à l'égalité de traitement des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies,

Ayant examiné le rapport du Comité des conférences pour 2017¹ et le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences²,

Réaffirmant le rôle qui revient à la Cinquième Commission en ce qui concerne les questions administratives et budgétaires,

Rappelant sa résolution 14 (I) du 13 février 1946 et le rôle qui revient au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, organe subsidiaire qui relève d'elle,

I

Calendrier des conférences et des réunions

1. *Accueille avec satisfaction* le rapport du Comité des conférences pour 2017¹;
2. *Approuve* le projet de calendrier des conférences et des réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2018 et 2019, tel qu'il a été présenté par le Comité des conférences³, compte tenu des observations du Comité et sous réserve des dispositions de la présente résolution;
3. *Autorise* le Comité des conférences à apporter au calendrier des conférences et des réunions pour 2018 et 2019 tous les aménagements que dicteraient les mesures et les décisions qu'elle aura prises à sa soixante-douzième session;
4. *Note avec satisfaction* que le Secrétariat a tenu compte des dispositions énoncées dans ses résolutions [53/208 A](#) du 18 décembre 1998, [54/248](#) du 23 décembre 1999, [55/222](#) du 23 décembre 2000, [56/242](#) du 24 décembre 2001, [57/283 B](#) du 15 avril 2003, [58/250](#) du 23 décembre 2003, [59/265](#) du 23 décembre 2004, [60/236 A](#) du 23 décembre 2005, [61/236](#) du 22 décembre 2006, [62/225](#) du

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-douzième session, Supplément n° 32 (A/72/32).

² A/72/116.

³ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-douzième session, Supplément n° 32 (A/72/32), annexe II.

22 décembre 2007, [63/248](#) du 24 décembre 2008, [64/230](#) du 22 décembre 2009, [65/245](#) du 24 décembre 2010, [66/233](#) du 24 décembre 2011, [67/237](#) du 24 décembre 2012 et [68/251](#) du 27 décembre 2013, en ce qui concerne le vendredi saint orthodoxe et les fêtes chômées de l'Eid al-Fitr et de l'Eid al-Adha, et demande à tous les organes intergouvernementaux de se conformer aux décisions applicables lorsqu'ils programment leurs réunions;

5. *Note également avec satisfaction* que le Secrétariat a tenu compte des dispositions énoncées dans ses résolutions pertinentes sur le plan des conférences, notamment la résolution [69/250](#) du 29 décembre 2014, en ce qui concerne Yom Kippour, la Journée du Vesak, Diwali, GURPURAB, le Noël orthodoxe et le Novruz, et demande à tous les organes intergouvernementaux intéressés de continuer à se conformer aux décisions applicables lorsqu'ils programment leurs réunions;

6. *Prie* le Secrétaire général de continuer à veiller à ce que toute modification apportée au calendrier des conférences et des réunions le soit dans le strict respect du mandat du Comité des conférences et de ses résolutions pertinentes;

7. *Invite* les États Membres à veiller à ce que les nouveaux textes adoptés par les organes délibérants contiennent suffisamment d'informations sur les modalités d'organisation des conférences et réunions;

8. *Rappelle* l'article 153 de son Règlement intérieur et, dans le cas des résolutions ayant des incidences financières, prie le Secrétaire général de préciser les modalités d'organisation des conférences, compte tenu des tendances constatées à l'occasion d'autres réunions du même type, de sorte que les services de conférence et de traitement de la documentation soient mobilisés de la manière la plus efficace et la plus économique possible;

9. *Réaffirme* qu'il faut remédier au problème des activités qui font double emploi dans les services de conférence et note à cet égard que le Conseil économique et social a décidé, dans sa résolution 2017/27 du 25 juillet 2017, de proposer à son Bureau, à sa session de 2018, une liste simplifiée d'organes dont les conférences et réunions devraient figurer dans les futurs calendriers provisoires des conférences qu'il examinera à compter de sa session de 2019;

10. *Se déclare préoccupée* par l'habitude prise de prolonger les travaux de la Cinquième Commission pendant la deuxième partie de la reprise de sa session et par l'effet de cette pratique sur les services fournis par le Secrétariat, y compris la disponibilité des salles de conférence et des services linguistiques;

II

Utilisation des ressources affectées aux services de conférence

11. *Réaffirme* la règle qui veut que les salles de conférence soient affectées en priorité aux réunions d'États Membres;

12. *Demande* au Secrétaire général et aux États Membres de se conformer aux principes directeurs et aux procédures énoncés dans l'instruction administrative régissant l'utilisation des locaux de l'Organisation pour des réunions, conférences, manifestations spéciales et expositions⁴;

13. *Souligne* que ces réunions, conférences, manifestations spéciales et expositions doivent être compatibles avec les buts et les principes de l'Organisation;

14. *Note que* le taux global d'utilisation pour tous les organes inscrits au calendrier des services de conférence dans les quatre principaux centres de

⁴ [ST/AI/416](#).

conférence a été de 80 % en 2016, comme en 2015 et 2014, et qu'il est donc égal à la norme, fixée à 80 %;

15. *Demande* au Comité des conférences de tenir des consultations avec les organes qui ont régulièrement sous-utilisé les ressources qui leur étaient allouées au cours des six dernières années et de faire les recommandations qui s'imposent afin que les ressources affectées aux services de conférence soient utilisées au mieux;

16. *Exhorte* les secrétariats et les bureaux des organes qui sous-utilisent les ressources qui leur sont allouées en matière de services de conférence à collaborer plus étroitement avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences du Secrétariat et à envisager de modifier leurs programmes de travail, notamment de les réaménager en tenant compte du caractère récurrent de certains points de l'ordre du jour, en vue d'améliorer leur taux d'utilisation des ressources;

17. *Exhorte* les organes intergouvernementaux dont le taux d'utilisation est inférieur à la norme de 80 % pour cent depuis six ans à prendre ce taux en considération lorsqu'ils planifieront leurs sessions, de manière à atteindre la norme;

18. *Demande de nouveau* aux organes intergouvernementaux de revoir le programme de leurs réunions et d'élaborer ou de réaménager leur programme de travail en fonction de leur utilisation effective des ressources affectées aux services de conférence, dans un souci d'efficacité;

19. *Constate* que l'ouverture tardive et la clôture prématurée des séances réduisent notablement les taux d'utilisation des organes concernés, et invite les secrétariats et les bureaux desdits organes à porter toute l'attention voulue à cette question, et accueille avec satisfaction les mesures prises pour informer rapidement le Secrétariat de tout changement de ce type de sorte que les services de conférence puissent être aisément affectés à d'autres réunions;

20. *Accueille avec satisfaction* les mesures prises par les organes qui ont réaménagé leur programme de travail pour optimiser l'utilisation des services de conférence;

21. *Accueille également* avec satisfaction les mesures prises par le Secrétaire général pour améliorer le taux d'utilisation des ressources affectées aux services de conférence et, à cet égard, l'engage à accroître l'efficacité de ces services et à lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-treizième session;

22. *Prie* le Secrétaire général de consulter les États Membres au sujet des initiatives ayant des incidences sur l'utilisation des services et installations de conférence;

23. *Prie également* le Secrétaire général de continuer à faire bien comprendre aux organes autorisés à se réunir « selon les besoins » qu'ils doivent continuer d'optimiser les services de conférence fournis, et le prie en outre de faire rapport sur les services de conférence fournis à ces organes à sa soixante-treizième session;

24. *Mesure* l'importance que les réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres revêtent pour le bon déroulement des travaux des organes intergouvernementaux, prie le Secrétaire général de satisfaire, dans la mesure du possible, toutes les demandes de services de conférence occasionnées par ces réunions et prie le Secrétariat d'informer dès que possible les groupes demandeurs de la disponibilité des services de conférence, y compris les services d'interprétation, ainsi que de tout changement qui pourrait intervenir avant la réunion concernée;

25. *Note* que le taux de réunions de groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres qui ont bénéficié de services d'interprétation dans les quatre principaux centres de conférence a généralement baissé en 2016, et prie le Secrétaire général de continuer à recourir à des formules novatrices pour remédier aux problèmes dus au fait que certaines de ces réunions se déroulent sans services de conférence, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-treizième session;

26. *Exhorte* une fois de plus les organes intergouvernementaux à ne ménager aucun effort, au stade de la programmation, pour tenir compte des réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres, à prévoir ces réunions dans leur programme de travail et à aviser les services de conférence suffisamment à l'avance lorsqu'une de leurs séances est annulée, de façon que les ressources libérées puissent, si possible, être affectées à une réunion d'un desdits groupes;

27. *Constate* que le taux d'utilisation des services du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique s'est amélioré et note la poursuite des initiatives visant à améliorer les installations de conférence de la Commission;

28. *Salue* l'initiative dont le Secrétaire général a fait preuve en recherchant des moyens d'accroître l'efficacité et l'efficience des services de conférence;

29. *Prie* le Secrétaire général de continuer à s'efforcer d'améliorer les services de conférence dans les quatre principaux centres de conférence, notamment en recensant et en éliminant les recoupements et les chevauchements d'activités et les doubles emplois, en trouvant des solutions novatrices, en créant des effets de synergie et en réduisant les coûts sans compromettre la qualité des services, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-treizième session;

30. *Souligne de nouveau* qu'il faut continuer de moderniser toutes les installations de conférence, y compris de visioconférence, des quatre principaux centres de conférence, et prie le Secrétaire général de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-treizième session au plus tard;

31. *Se félicite* des mesures prises pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux services de conférence et leur utilisation des installations, notamment la création du Centre d'accessibilité, et engage le Secrétaire général à continuer de s'occuper en priorité de ces questions, et à lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-treizième session;

32. *Prend note avec satisfaction* de la règle de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale qui, lorsqu'elle peut être appliquée, offre une façon efficace d'assurer le service des réunions tenues ailleurs que dans les centres de conférence, à cet égard, prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour faire plus d'économies en l'appliquant rigoureusement lorsque la qualité des services ne risque pas d'en souffrir, et de faire rapport sur la question au Comité des conférences à sa session de fond de 2018, et le prie de continuer de rendre compte des économies faites grâce aux projets de gestion intégrée à l'échelle mondiale;

III

Mettre à profit les technologies et évaluer la qualité des services de conférence

33. *Prend note avec satisfaction* des progrès accomplis dans le développement et la mise en service des logiciels de gestion des services de conférence gData, gDoc, gMeets et gText, et prie le Secrétaire général de veiller à ce qu'ils soient mis en service de manière intégrée dans le cadre de la stratégie Informatique et communications à l'échelle du Secrétariat, qu'elle a approuvée dans sa résolution [69/262](#) du 29 décembre 2014, et de rendre compte des progrès

accomplis pour ce qui est de leur fonctionnement, de leur maintenance et de leur intégration avec les systèmes existants, selon qu'il conviendra;

34. *Souligne également* que toutes les initiatives visant à mettre à profit les technologies, y compris les projets pilotes, doivent respecter le principe de l'égalité des langues officielles de l'Organisation, de sorte que la qualité et l'étendue des services fournis par le Secrétariat soient préservées ou accrues;

35. *Rappelle* le paragraphe 24 du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences⁵, rappelle qu'au paragraphe 81 de sa résolution 56/253 du 24 décembre 2001 elle a prié le Secrétaire général de veiller à ce que la gestion des services de conférence soit assurée de manière intégrée dans tous les lieux d'affectation de l'Organisation, souligne une fois encore que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences est chargé d'appliquer les politiques, de formuler les normes et les directives, de superviser et de coordonner les services de conférence de l'Organisation des Nations Unies et d'administrer l'ensemble des ressources prévues au chapitre pertinent du budget, alors que les offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi sont responsables de leurs activités opérationnelles quotidiennes et doivent en rendre compte, conformément au paragraphe 7, section II.B, de sa résolution 57/283B du 15 avril 2003;

36. *Prie* le Secrétaire général d'achever les évaluations internes relatives aux mécanismes de responsabilisation et à la répartition entre le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et les Directeurs généraux des Offices des Nations Unies à Genève, Nairobi et Vienne des attributions relatives aux politiques régissant la gestion des conférences, aux activités et à l'utilisation des ressources disponibles, le prie également de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-treizième session, et rappelle à cet égard le paragraphe 15 de la section III de sa résolution 66/233, le paragraphe 2 de la section III de sa résolution 67/237, le paragraphe 38 de sa résolution 68/251, le paragraphe 48 de sa résolution 69/250, le paragraphe 37 de sa résolution 70/9 du 13 novembre 2015 et le paragraphe 39 de sa résolution 71/262;

37. *Prend note* des initiatives qui ont été prises, dans l'optique de la gestion intégrée à l'échelle mondiale, pour rationaliser les méthodes, faire des économies d'échelle et améliorer la qualité des services de conférence, et souligne à ce propos qu'il importe d'assurer l'égalité de traitement des fonctionnaires affectés aux services de conférence et de veiller à ce que le principe de l'égalité de classement des postes couvrant les mêmes fonctions soit respecté dans les quatre principaux centres de conférence;

38. *Rappelle* que le degré de satisfaction des États Membres est un indicateur fondamental de la qualité de la gestion des conférences et des services de conférence;

39. *Prie* le Secrétaire général de continuer de veiller à ce que les mesures que le Département prend pour recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis, indicateur de résultat fondamental pour le Département, offrent à tous les États Membres la même possibilité de porter leur appréciation dans les six langues officielles de l'Organisation, et à ce que ces mesures soient pleinement conformes à ses résolutions pertinentes, et le prie également de lui rendre compte, par l'intermédiaire du Comité des conférences, des progrès accomplis à cet égard;

40. *Prie également* le Secrétaire général de continuer de rechercher les meilleures méthodes et techniques d'évaluation du degré de satisfaction des usagers,

⁵ A/70/122.

de s'efforcer d'obtenir un taux de réponse plus élevé aux enquêtes sur la qualité des services et de lui rendre compte régulièrement des résultats obtenus;

41. *Prend note avec satisfaction* des efforts que fait le Département pour recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis et tenir compte des observations ou réclamations que ceux-ci formulent par écrit ou pendant les réunions, et prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour trouver des formules novatrices qui permettent de recueillir et d'analyser systématiquement les appréciations des États Membres et des présidents et secrétaires des commissions et comités sur la qualité des prestations, et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-treizième session;

42. *Prie* le Secrétaire général de continuer à recueillir des appréciations sur la qualité des services de conférence fournis par le Secrétariat, à l'occasion de réunions organisées une ou deux fois par an, en veillant à ce que les États Membres puissent porter une appréciation et demander des renseignements sur toute question ayant trait aux conférences ou aux services linguistiques dans l'une quelconque des six langues officielles de l'Organisation;

43. *Constate* que le concept de gestion intégrée à l'échelle mondiale est pleinement appliqué dans les services de conférence sous tous leurs aspects pour les quatre principaux centres de conférence et prie le Secrétaire général de l'informer, et d'informer le Comité des conférences, des progrès de la gestion intégrée à l'échelle mondiale et de lui présenter des informations exactes et actualisées sur toute nouvelle initiative relevant des compétences du Comité;

IV

Questions touchant la documentation et les publications

44. *Souligne* que l'égalité des six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies est d'une importance primordiale;

45. *Souligne également* que toutes les initiatives concernant l'évolution des méthodes de travail, y compris les projets pilotes, doivent respecter le principe de l'égalité des langues officielles de l'Organisation, de sorte que la qualité et l'étendue des services fournis par le Secrétariat soient préservées ou accrues;

46. *Insiste* sur l'importance que revêt le multilinguisme dans les activités de l'Organisation et prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour assurer l'égalité absolue des six langues officielles, comme elle l'a demandé dans sa résolution [69/324](#), et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-treizième session;

47. *Se félicite* que le Secrétaire général ait nommé le Coordonnateur pour le multilinguisme, qui est chargé de l'application généralisée du multilinguisme à l'échelle du Secrétariat, et demande à tous les bureaux et départements du Secrétariat d'appuyer pleinement l'action du Coordonnateur pour ce qui est de l'exécution des mandats relatifs au multilinguisme;

48. *Souligne* que le multilinguisme, valeur fondamentale de l'Organisation des Nations Unies, suppose la participation active et l'engagement résolu de toutes les parties prenantes, notamment de tous les centres de conférence et bureaux hors Siège de l'Organisation;

49. *Rappelle* sa résolution [70/9](#), dans laquelle elle a prié le Secrétaire général de lui présenter le mandat détaillé du Coordonnateur pour le multilinguisme, accueille avec satisfaction les initiatives du Coordonnateur ainsi que le mandat figurant dans le rapport du Secrétaire général sur le multilinguisme⁶, et prie le

⁶ [A/71/757](#)

Secrétaire général de veiller à ce que ce mandat et ses mises à jour ultérieures soient mis à la disposition de tous les États Membres et des entités du Secrétariat;

50. *Prie* le Secrétaire général de veiller à la bonne exécution du mandat du Coordonnateur pour le multilinguisme et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-treizième session;

51. *Réaffirme* qu'il importe que les documents destinés à la Cinquième Commission soient publiés dans les délais;

52. *Note avec préoccupation* que les documents destinés à la Cinquième Commission sont régulièrement publiés en retard, rappelle le paragraphe 29 de sa résolution [70/247](#) du 23 décembre 2015, et prie le Secrétaire général de prendre des mesures afin d'assurer la bonne mise en œuvre dudit paragraphe, compte tenu des responsabilités de toutes les parties concernées, et de lui en rendre compte dans son prochain rapport sur le plan des conférences;

53. *Prend note avec satisfaction* des efforts faits par le Secrétariat, en particulier le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, pour fournir en temps voulu la documentation d'avant-session de la Cinquième Commission dans les six langues officielles de l'Organisation, et engage toutes les parties prenantes à les poursuivre;

54. *Réaffirme* que, comme elle l'a décidé à la section IV de sa résolution [64/230](#), tous les rapports adoptés par le Groupe de travail sur l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme doivent être publiés dans toutes les langues officielles suffisamment de temps avant leur examen par le Conseil, conformément à ses résolutions [36/117](#) A du 10 décembre 1981, [51/211](#) A à E du 18 décembre 1996, [52/214](#) du 22 décembre 1997, [53/208](#) A à E du 18 décembre 1998 et [59/265](#), et prie le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires à cet effet et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-treizième session;

55. *Rappelle* le paragraphe 5 de la section III de sa résolution [55/222](#) et s'inquiète de devoir prier de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que les règles régissant la distribution simultanée des documents dans les six langues officielles soient strictement respectées en ce qui concerne aussi bien la distribution d'exemplaires papier des documents de conférence que leur chargement dans le Système de diffusion électronique des documents et sur le site Web de l'Organisation;

56. *Souligne* que les questions relatives à la gestion des conférences, y compris la documentation, relèvent de la Cinquième Commission;

57. *Prend note* avec satisfaction du travail accompli par l'équipe spéciale interdépartementale de la documentation, présidée par le Département, afin de faciliter l'envoi de documents par les départements auteurs du Secrétariat;

58. *Invite* les Présidents de la Cinquième Commission et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à continuer de promouvoir la coopération entre les deux organes en matière de documentation;

59. *Note* que les décisions de la Cinquième Commission se trouvent facilitées lorsque le Secrétariat lui fournit en temps voulu, au moment des consultations, des informations exactes et cohérentes;

60. *Note également* que le partage de la charge de travail dans le cadre de la gestion mondiale des documents a été moins important en 2016, et prie le Secrétaire général de continuer à chercher des moyens de promouvoir le partage de la charge de travail entre les quatre principaux centres de conférence et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-treizième session;

61. *Souligne* que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a pour missions premières de produire dans les délais prévus des documents de qualité dans toutes les langues officielles, conformément à la réglementation établie, et d'offrir des services de conférence de qualité aux États Membres dans tous les centres de conférence, de manière aussi efficace et économique que possible, conformément à ses résolutions pertinentes;

62. *Souligne* également qu'il importe de renforcer l'application du principe de la responsabilité des membres du Secrétariat concernant la tenue des délais d'élaboration et de soumission des documents, en faisant en sorte que les gestionnaires soient parfaitement au fait des responsabilités qui leur incombent;

63. *Prie* le Secrétaire général de continuer de faire figurer dans le contrat de mission de tous les hauts fonctionnaires le nouvel indicateur portant sur le respect des délais de publication des documents destinés aux organes intergouvernementaux et à ses commissions, et de lui rendre compte à ce sujet dans les prochains rapports sur le respect du principe de responsabilité;

64. *Prie* également le Secrétaire général de faire figurer à la section Direction exécutive et administration des chapitres pertinents des futurs projets de budget-programme, parmi les réalisations escomptées du Secrétariat, le respect des délais de soumission des documents nécessaires pour les réunions des organes intergouvernementaux;

65. *Note* avec satisfaction que 99 % des documents présentés dans les délais et ne dépassant pas le nombre limite de mots ont été traités par le Département en l'espace de quatre semaines, et souligne qu'il importe que tous les centres de conférence prennent des mesures pour atteindre les objectifs fixés en la matière;

66. *Réaffirme* les dispositions du paragraphe 9 de la section III de sa résolution 59/265, dans lequel elle a décidé que les documents traitant des questions de planification et des questions budgétaires et administratives qu'elle doit examiner d'urgence devaient paraître à titre prioritaire dans les six langues officielles;

67. *Demande* de nouveau au Secrétaire général de donner pour instruction à tous les départements du Secrétariat de faire figurer dans leurs rapports les éléments suivants :

- a) Un résumé;
- b) Un récapitulatif des conclusions, recommandations et autres propositions;
- c) Un rappel des faits utiles à connaître;

68. *Demande* de nouveau que les conclusions et recommandations présentées dans tous les documents que le Secrétariat et les organes intergouvernementaux ou organes d'experts présentent aux organes délibérants, y compris le Comité des conférences, pour examen et décision, apparaissent en caractères gras;

69. *Note* avec préoccupation que 70 % seulement des départements auteurs ont atteint l'objectif de 90 % fixé pour le respect des délais de soumission des rapports au Département, et prie de nouveau le Secrétaire général d'appliquer plus rigoureusement le système de créneaux grâce à un mécanisme de suivi spécial tel que l'équipe spéciale interdépartementale de la documentation, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-treizième session;

70. *Exhorte* les départements auteurs à respecter scrupuleusement les délais de soumission, et prie le Secrétaire général de continuer à lui rendre compte des mesures concrètes prises par les départements auteurs et le Département pour que la

date à laquelle les documents seront publiés soit plus prévisible et pour que le principe de responsabilité soit appliqué en ce qui concerne le respect des délais, conformément aux règles établies;

71. *Réaffirme* les dispositions du paragraphe 75 de sa résolution 71/262, dans lequel elle a prié le Secrétaire général de donner des renseignements sur les dérogations pouvant être accordées pour les documents qui dépassent le nombre limite de mots;

72. *Insiste* sur le rôle qui revient aux États Membres et aux organes intergouvernementaux dans la définition des politiques relatives à la gestion des conférences;

73. *Souligne* que les propositions de modification de ces politiques doivent être approuvées par les États Membres dans le cadre des organes intergouvernementaux compétents;

74. *Note* que le Système de diffusion électronique des documents est le système officiel d'entreposage électronique des documents de l'Organisation et se félicite qu'il ait été modernisé, notamment avec le lancement d'un Système de diffusion électronique des documents de poche, et soit disponible dans les six langues officielles de l'Organisation, et encourage le Secrétaire général à poursuivre ses efforts dans ce domaine;

75. *Prie* le Secrétaire général de poursuivre ses efforts pour parfaire le déploiement des outils et moyens technologiques dans les services de conférence afin de faciliter la prise de décisions par les organes intergouvernementaux;

76. *Prie* également le Secrétaire général de continuer de s'employer, à titre prioritaire, à charger tous les documents anciens importants de l'Organisation, dans les six langues officielles, sur le site Web de l'Organisation, afin que les États Membres et le grand public puissent aussi consulter ces archives;

77. *Prie* en outre le Secrétaire général de tout faire pour que les archives de valeur conservées à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et dans les principaux centres de conférence soient numérisées en temps utile, selon qu'il conviendra;

78. *Rappelle* le paragraphe 86 de sa résolution 70/9 et prie le Secrétaire général de confier au Département de l'information le soin de formuler une proposition en vue de la numérisation des documents anciens importants de l'Organisation, dans les quatre principaux centres de conférence, pour qu'elle lui soit soumise pour examen, par l'entremise du Comité de l'information, au plus tard pendant la partie principale de sa soixante-treizième session, et de définir ce que sont les documents anciens importants, de donner une idée de leur nombre et d'indiquer la portée et le coût et la durée estimatifs de l'opération;

79. *Constata avec inquiétude* que, vu la fragilité et l'altérabilité de nombreux documents, des informations et des connaissances historiques risquent d'être perdues si le projet de numérisation prend autant de temps que prévu;

80. *Prie* le Secrétaire général de solliciter de nouvelles contributions volontaires pour financer la numérisation des documents anciens importants de l'Organisation, notamment en faisant appel à de nouveaux donateurs, et de lui rendre compte à ce sujet dans le cadre du rapport demandé au paragraphe 83 ci-dessus;

81. *Rappelle* le paragraphe 104 de sa résolution 69/250, note que d'autres organes intergouvernementaux, notamment la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et l'Organisation des Nations Unies pour le

développement industriel, recourent de plus en plus aux enregistrements numériques, et prie le Secrétaire général de continuer à lui faire rapport à ce sujet;

82. *Souligne* que les procès-verbaux et comptes rendus analytiques de séance demeurent les seuls actes officiels des réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies;

83. *Rappelle* le paragraphe 105 de sa résolution [69/250](#);

84. *Rappelle* le paragraphe 5 de sa résolution [49/221](#) B du 23 décembre 1994 et souligne que la publication dans les délais des procès-verbaux de séance constitue un volet important des services fournis aux États Membres;

V.

Questions relatives aux services linguistiques

85. *Prie* le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour que les services de traduction et d'interprétation soient de la plus haute qualité dans les six langues officielles;

86. *Souligne* que les documents officiels de l'Organisation doivent être traduits dans toutes les langues requises et en temps voulu, dans le strict respect du règlement intérieur de chaque organe délibérant;

87. *Prie* le Secrétaire général de continuer de veiller à ce que la terminologie employée par les services de traduction et d'interprétation corresponde aux normes linguistiques et terminologiques les plus récentes des langues officielles, afin que les prestations fournies soient de la plus haute qualité;

88. *Note* que le personnel des services linguistiques des centres de conférence est inégalement réparti du point de vue des combinaisons linguistiques et prie le Secrétaire général de continuer de s'employer à élaborer des politiques de recrutement, de sous-traitance et de coopération qui tiennent pleinement compte de ces déséquilibres, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-treizième session;

89. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que tous les services linguistiques soient placés sur un pied d'égalité et jouissent des mêmes conditions de travail et moyens, afin qu'ils puissent fournir des prestations de la plus haute qualité, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles et compte tenu du volume de travail de chaque service;

90. *Prie également* le Secrétaire général de prendre des mesures pour garantir que les six langues officielles de l'Organisation soient traitées sur un pied d'égalité et que les États Membres bénéficient de la même qualité de service, dans le plein respect des particularités de chaque langue et compte tenu du fait que les progrès informatiques ne procurent pas les mêmes avantages pour toutes les langues, notamment en remédiant aux disparités de charge de travail découlant de la structure des effectifs et des particularités de chaque langue, et de lui en rendre compte à sa soixante-treizième session;

91. *Redit* que le Secrétaire général doit veiller à ce que les moyens technologiques utilisés dans tous les centres de conférence soient compatibles et d'un maniement aisé dans toutes les langues officielles;

92. *Prend note* du développement de systèmes de traduction automatique statistique (Tapta4UN, eLUNa), et prie le Secrétaire général de lui rendre compte à sa soixante-treizième session, des éléments nouveaux relatifs, notamment, au rapport coûts-avantages du système, au maintien de la qualité et au contrôle de celle-ci;

93. *Rappelle* la section VII de sa résolution 69/274 A du 2 avril 2015 et prie le Secrétaire général de veiller à ce que les besoins du personnel des services linguistiques soient pris en compte dans les stratégies de gestion souple de l'espace de travail de sorte que les services fournis aux États Membres continuent de répondre aux plus hautes normes de qualité;

94. *Prie* le Secrétaire général de continuer à alimenter et tenir à jour le portail terminologique mondial pour que le personnel de l'Organisation des Nations Unies, les États Membres et le grand public puissent l'utiliser, le but étant l'harmonisation de la terminologie employée dans tous les centres de conférence de l'Organisation des Nations Unies;

95. *Prie* le Secrétaire général, agissant en sa qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, de continuer d'inviter les chefs des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies à envisager d'utiliser la terminologie officielle de l'Organisation et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-treizième session;

96. *Réaffirme* les dispositions du paragraphe 101 de sa résolution 71/262 et prie de nouveau le Secrétaire général de veiller, lorsqu'il recrute du personnel temporaire pour les services linguistiques, au titre de contrats internationaux ou locaux selon qu'il convient, à ce que tous les services soient placés sur un pied d'égalité et jouissent des mêmes conditions de travail et des mêmes moyens, afin que chacun puisse fournir des prestations de la plus haute qualité, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles et compte tenu du volume de travail de chaque service;

97. *Prie* le Secrétaire général de continuer à s'efforcer de réduire les taux de vacance de postes dans les services d'interprétation de l'Office des Nations Unies à Nairobi et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-treizième session;

98. *Prie également* le Secrétaire général de pourvoir les postes vacants dans les services linguistiques, notamment dans les services de traduction, dans les meilleurs délais et dans le plein respect des dispositions qu'elle a prises à cet égard dans ses résolutions régissant le recrutement du personnel linguistique, et de lui en rendre compte à sa soixante-treizième session;

99. *Prie en outre* le Secrétaire général de continuer à s'efforcer d'organiser les concours de recrutement de personnel linguistique suffisamment à l'avance pour que les postes des services linguistiques qui sont ou deviendront vacants puissent être pourvus sans retard, et de l'informer, à ses prochaines sessions, des mesures qui auront été prises à cet égard;

100. *Prie* le Secrétaire général de continuer de tout faire pour faciliter la participation des candidats de toutes les régions aux concours de recrutement, en ouvrant si possible des centres d'examen à proximité des lieux où se trouvent ces candidats afin que le plus grand nombre de personnes qui posséderaient les qualifications requises puissent prendre part aux épreuves, et de lui rendre compte des progrès accomplis sur ce plan à ses prochaines sessions;

101. *Prie également* le Secrétaire général de faire en sorte que la qualité des traductions dans les six langues officielles continue de s'améliorer, en particulier du point de vue de l'exactitude;

102. *Réaffirme* les dispositions du paragraphe 8 de l'annexe à sa résolution 2 (I) du 1^{er} février 1946, relative au règlement concernant les langues, qui dispose que toutes les résolutions et tous les autres documents importants sont communiqués dans les langues officielles et que, sur demande d'un représentant,

tout autre document sera établi dans l'une quelconque des langues officielles ou dans toutes ces langues;

103. *Souligne* qu'il importe de veiller à ce que les travaux de traduction, qu'ils soient faits en interne ou à l'extérieur, soient de la plus haute qualité, et prie le Secrétaire général de l'informer des mesures qui auront été prises à cet égard;

104. *Prie de nouveau* le Secrétaire général de doter tous les centres de conférence de personnel de la classe voulue, en nombre suffisant, pour qu'ils puissent contrôler comme il convient la qualité des traductions faites à l'extérieur, compte dûment tenu du principe qui veut que les fonctionnaires qui font le même travail occupent des postes de la même classe;

105. *Prie* le Secrétaire général d'appliquer les mêmes critères de contrôle de la qualité aux documents traduits à l'extérieur pour le compte des quatre centres de conférence, afin de garantir la qualité des traductions dans les six langues officielles de l'Organisation, et de lui faire rapport à ce sujet à ses prochaines sessions;

106. *Prie également* le Secrétaire général de veiller à ce que l'information relative à l'expérience acquise par les principaux centres de conférence en matière de contrôle de la qualité des travaux de traduction faits à l'extérieur et en interne, les enseignements qui en sont tirés et les pratiques optimales qui s'en dégagent, y compris en ce qui concerne le nombre et la classe des postes nécessaires, circule entre les centres de conférence et les commissions régionales, selon qu'il conviendra;

107. *Note* que le Secrétaire général a arrêté des indicateurs de résultats et des méthodes de calcul des coûts applicables dans tous les centres de conférence afin de mettre en place une stratégie plus économique pour le traitement interne des documents, et le prie de veiller à ce qu'ils soient bien utilisés dans les quatre principaux centres de conférence;

108. *Se félicite* des mesures que le Secrétaire général a prises, conformément à ses résolutions, afin de pourvoir, notamment, au remplacement des fonctionnaires des services linguistiques qui partent à la retraite, et prie le Secrétaire général de persévérer et de redoubler d'efforts, notamment de renforcer les liens de collaboration noués avec les établissements qui forment des spécialistes des langues, en vue de satisfaire les besoins pour les six langues officielles de l'Organisation;

109. *Note* que des mesures énergiques doivent être prises pour éviter une pénurie de candidats préjudiciable et un taux élevé de renouvellement du personnel dans les filières linguistiques, notamment pour les combinaisons de langues rares, et prie le Secrétaire général d'user des moyens voulus pour améliorer le programme de stages, notamment grâce à des partenariats avec des organisations qui promeuvent l'utilisation des langues officielles de l'Organisation;

110. *Se félicite* des mémorandums d'accord conclus entre l'Organisation et 23 universités en vue de renforcer la formation des spécialistes des langues et de faciliter ainsi le recrutement de personnel linguistique compétent, et prie le Secrétaire général de garder à l'étude le nombre de mémorandums d'accord qu'il convient de conclure pour répondre aux besoins de l'Organisation;

111. *Prie* le Secrétaire général de continuer, par des efforts concertés, de promouvoir les programmes de collaboration, notamment les stages (rémunérés ou non), et d'adopter des méthodes novatrices pour mieux les faire connaître, notamment des partenariats avec les États Membres, les organisations internationales compétentes et les établissements d'enseignement des langues de toutes les régions, en particulier afin de remédier au sérieux déséquilibre qui existe

entre les candidats qualifiés originaires d'Afrique et d'Amérique latine et des Caraïbes et ceux des autres régions, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-treizième session;

112. *Note* que le « projet africain » vise à mettre en place, dans des centres d'excellence établis sur le continent africain, des programmes universitaires de troisième cycle ayant pour objet de former des traducteurs, des interprètes de conférence et des interprètes de proximité, et prie le Secrétaire général de continuer à lui faire rapport sur l'état d'avancement de ce projet;

113. *Note également* qu'il est difficile de trouver et de fidéliser du personnel linguistique qualifié et qu'il est nécessaire de reconstituer la réserve de spécialistes dans les principaux centres de conférence, en particulier à New York et Nairobi, pour éviter que les moyens dont le Secrétariat dispose pour fournir des services dans les six langues officielles s'amointrissent encore;

114. *Accueille avec satisfaction* les efforts faits par le Secrétaire général pour faire mieux connaître à tous les États Membres et au grand public les possibilités d'emploi dans les services de conférence, notamment grâce à une utilisation accrue des médias sociaux;

115. *Prend note* des informations communiquées par le Secrétaire général sur l'avancement du projet pilote de délocalisation à Vienne de traducteurs du Service français de traduction à New York et prie le Secrétaire général de présenter à sa soixante-treizième session des renseignements à jour sur la question, notamment sur la qualité des services, les coûts et avantages, le partage de la charge de travail et les enseignements tirés de l'expérience;

116. *Se félicite* du bilan encourageant des stages rémunérés, qui ont permis de former de jeunes diplômés et de susciter leur intérêt pour l'Organisation, tout en contribuant à accroître le nombre de personnes qualifiées possédant des combinaisons de langues essentielles pour la relève, et invite le Secrétaire général à poursuivre cette initiative;

117. *Prie* le Secrétaire général de poursuivre et de renforcer ses initiatives de formation et de reconstitution de la réserve de personnel linguistique de l'Organisation, notamment le programme de collaboration avec les universités, afin que l'Organisation dispose de moyens suffisants pour satisfaire ses besoins d'interprétation et de traduction;

118. *Prie également* le Secrétaire général de continuer à se tenir en relation avec les missions permanentes afin de cerner les possibilités de collaboration avec les universités, établissements d'enseignement et centres d'apprentissage des langues du monde entier, pour que l'Organisation continue de disposer de services linguistiques professionnels de qualité dans les six langues officielles;

119. *Prie en outre* le Secrétaire général de continuer à étoffer et à améliorer la liste des universités avec lesquelles des mémorandums d'accord sont conclus afin qu'elle comprenne si possible des universités, établissements d'enseignement et centres d'apprentissage des langues de toutes les régions;

120. *Prie* le Secrétaire général de s'abstenir d'apporter quelque modification de fond que ce soit aux textes négociés des projets de résolution et des résolutions adoptées, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-treizième session;

121. *Rappelle* la section IV de sa résolution [69/274 A](#) et prie le Secrétaire général de garder à l'étude la question des conditions de travail des interprètes.

Annexe II

Projets de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation pour 2018 et 2019

Notes explicatives

Les abréviations suivantes sont utilisées dans la présente annexe.

Dans la colonne « Organe »

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UNU	Université des Nations Unies
UPU	Union postale universelle

Dans la colonne « Membres »

G	Gouvernements
E	Experts
ST	Secrétariat ou secrétariats

Dans la colonne « Services à assurer »

I	Interprétation
T	Traduction
PV	Procès-verbaux
SR	Comptes rendus analytiques
ER	Établissement de rapports
A	Anglais
Ar	Arabe
C	Chinois
E	Espagnol
F	Français
R	Russe

A. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2018

(16 septembre 2017)

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a		Fréquence
1. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale et décision 2007/221 du Conseil économique et social	Élection du Bureau	8 janvier ^b (1 séance)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^c	– Une session par an
2. UNICEF – Conseil d'administration	Décision 2011/215 du Conseil économique et social	Élection du Bureau	9 janvier (1 séance)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^c	– Une session par an
3. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^c	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Élection du Bureau	9 janvier	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	– Une réunion par an
4. Comité d'état-major	Charte	Réunions de 2018	12 janvier puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV Un vendredi sur deux
5. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'examen périodique universel	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale et décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-neuvième session	15-26 janvier	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	– Trois sessions par an
6. Comité des droits de l'enfant ^d	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-dix-septième session	15 janvier-2 février	Genève	18 E	I (AEF) ^e	T	SR Trois sessions par an
7. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale	Session d'hiver	15 janvier-13 avril	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	– Trois sessions par an
8. Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Réunion d'organisation	17 janvier	New York	10 G	I (AEF)	T	– Une session par an
9. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	22-26 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^c	– Trois sessions par an
10. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail chargé de la question de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique	Résolutions 15/23, 23/7 et 32/4 du Conseil des droits de l'homme	Vingt et unième session	22-26 janvier	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	– Trois sessions par an, deux à Genève, une à New York (mandat prorogé jusqu'en 2019)

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
11. Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Première partie	22 janvier-30 mars	Genève	65 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
12. Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Résolutions 37/99 K et 54/418 de l'Assemblée générale	Soixante-neuvième session	24-26 janvier	Genève	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
13. PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	141 ^e réunion	25 janvier	Nairobi	^g	I (AArCEFR)	–	ER ^h	Quatre réunions par an
14. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt et unième session	29 janvier-2 février	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
15. Commission du développement social	Résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social	Cinquante-sixième session	29 janvier-7 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
16. Comité chargé des organisations non gouvernementales	Résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social	Session ordinaire	29 janvier-7 février et 23 février	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
17. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique	Résolutions 1472 A (XIV) et 69/85 et décision 70/518 de l'Assemblée générale	Cinquante-cinquième session	29 janvier-9 février	Vienne	83 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
18. Commission des limites du plateau continental ^d	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5, et résolutions 67/78 et 70/235 de l'Assemblée générale	Quarante-sixième session	29 janvier-16 mars ⁱ (À confirmer)	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
19. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 24, et résolution 2018/1, par. b)	Forum de la jeunesse	30 et 31 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)			
20. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail de présession ^c	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-dix-neuvième session	5-9 février	Genève	18 E	I (AEF) ^e	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
21. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales	Résolutions 21/19 et 26/26 du Conseil des droits de l'homme	Cinquième session	5-9 février	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
22. Organe international de contrôle des stupéfiants ^d	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	Cent vingt et unième session	5-9 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
23. CNUDCI – Groupe de travail II (Règlement des différends)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Soixante-huitième session	5-9 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
24. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 48/162 et 57 (I) de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	6-9 février	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^c	–	Trois sessions par an
25. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^d	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Trente-quatrième session	12-16 février	Genève	25 E	I (AEF) ^e	T	SR	Trois sessions par an
26. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les peuples autochtones – Conseil d'administration	Résolution 40/131 de l'Assemblée générale	Trente et unième session	12-16 février	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
27. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son Groupe de travail	Résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale	Session de fond	12 février-9 mars	New York	151 G	I (AArCEFR)	T	–	
28. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^c	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	13 et 14 février	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
29. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif à la Convention ^d	Résolutions 55/70, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quarantième session	13-16 février	Genève	5 E	I (AEF) ^e	T	–	Trois sessions par an, soit 10 jours ouvrés,
30. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-deuxième session	13-16 février	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
31. Comité des droits des personnes handicapées ^d	Résolutions 61/106, 66/229 et 68/268 de l'Assemblée générale et article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Dix-neuvième session	14 février-9 mars	Genève	18 E	I (AEF) ^e	T	SR	Deux sessions par an
32. Commission du désarmement	Résolution S-10/2 de l'Assemblée générale	Session d'organisation	15 février	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
33. Groupe d'experts de haut niveau chargé de l'élaboration d'un traité interdisant la production de matières fissiles	Résolution 71/259 de l'Assemblée générale	Consultations, deuxième session	15 et 16 février	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
34. Conseil des droits de l'homme – Comité consultatif	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingtième session	19-23 février	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
35. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^d	Résolutions 34/180, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-neuvième session	19 février-9 mars	Genève	23 E	I (AEF) ^e	T	SR	Trois sessions par an
36. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Quarante et unième session	21-23 février	Nairobi	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
37. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale	Première partie	22 février et 29 mars	New York	29 G	I (AArCEFR)	T	SR ^f	

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
38. PAM – Conseil d'administration ^c	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	26 février-2 mars	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
39. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Trente-septième session	26 février-23 mars	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an, soit une durée totale d'au moins 10 semaines
40. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 a), et résolution 2018/1 du Conseil économique et social, par. c)	Session de fond, débat consacré aux activités opérationnelles de développement	27 février-1 ^{er} mars	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
41. Assemblée générale	Résolution 71/280 de l'Assemblée générale	Conférence intergouvernementale pour l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et ses travaux préparatoires	Février (3 jours)	New York		I (AArCEFR)	T	–	52 séances tenues sur 26 jours en 2018 seulement
42. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	236 ^e réunion	Février	À déterminer	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
43. Assemblée générale, Cinquième Commission	Charte	Première partie de la reprise de la session	Février-mars (4 semaines)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
44. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications ^d	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent vingt-deuxième session	5-9 mars	Genève	9 E	I (AEF) ^e	T	–	Trois sessions par an
45. Commission de statistique	Résolution 1999/8 et décision 2015/216 du Conseil économique et social	Quarante-neuvième session	6-9 mars	New York	24 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
46. Commission des stupéfiants	Résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social et résolution 69/200 de l'Assemblée générale	Soixante et unième session	12-16 mars (À confirmer)	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
47. Comité des politiques de développement	Résolution 1998/46 du Conseil économique et social	Vingtième session	12-16 mars	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
48. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail d'avant session ^d	Résolutions 45/124, 47/94, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante et onzième session	12-16 mars	Genève	4 E	I (AEF) ^e	T	–	Trois sessions par an
49. Comité des droits des personnes handicapées – Groupe de travail d'avant-session ^d	Résolutions 67/160 et 68/268 de l'Assemblée générale	Neuvième session	12-16 mars	Genève	6 E	I (AEF) ^e	T	–	Deux sessions par an
50. CNUDCI – Groupe de travail I (Micro-, petites et moyennes entreprises)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trentième session	12-16 mars	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
51. Commission de la condition de la femme	Résolution 11 (II) et décision 1999/257 du Conseil économique et social	Soixante-deuxième session	12-23 mars	New York	45 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
52. Comité des droits économiques, sociaux et culturels ^d	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-troisième session	12-30 mars	Genève	18 E	I (AEF) ^e	T	SR	Deux sessions par an
53. Comité des droits de l'homme ^d	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent vingt-deuxième session	12 mars-6 avril	Genève	18 E	I (AEF) ^e	T	SR	Trois sessions par an
54. Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Première réunion ordinaire	13 mars	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
55. Comité préparatoire de la troisième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects	Résolutions 68/48, 70/49 et 71/48 de l'Assemblée générale		19-23 mars	New York	193 G	I (AArCEFR)			
56. CFPI	Résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-sixième session	19-30 mars	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
57.	Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Réunion intergouvernementale à composition non limitée chargée de définir des méthodes et des règles de fonctionnement spécifiques pour le mécanisme de contrôle de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant ^d	Troisième session	27-29 mars (À confirmer)	Vienne	188 G	I (AArCEFR)	T	
58.	Assemblée générale	Résolution 71/280 de l'Assemblée générale	Conférence intergouvernementale pour l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et ses travaux préparatoires	Mars (4 jours)	New York	I (AArCEFR)	T	– 52 séances tenues sur 26 jours en 2018 seulement
59.	PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	Cent quarante-deuxième réunion	Mars	Nairobi	^g I (AArCEFR)	–	ER ^h Quatre réunions par an
60.	ONU-Habitat – Comité des représentants permanents	Résolution 56/206 de l'Assemblée générale	Soixante-huitième réunion	Mars	Nairobi	^k I (AArCEFR)	–	ER ^h Quatre réunions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
61. CEA	Résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social	Onzième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains, de la planification et du développement économique de la CEA	Mars/avril ^f	Addis-Abeba	54 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
62. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration	Résolution 36/151 de l'Assemblée générale	Quarante-septième session	2-6 avril ^f	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
63. Commission du désarmement	Résolution S-10/2 de l'Assemblée générale	Session annuelle	2-20 avril ^f	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
64. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail d'avant session ^d	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-deuxième session	3-6 avril	Genève	5 E	I (AEF) ^e	T	–	Deux sessions par an
65. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 24, et résolution 2018/1 du Conseil économique et social, par. d)	Forum des partenariats	4 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)			
66. Commission de la population et du développement	Résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social	Cinquante et unième session	9-13 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
67. Conseil des droits de l'homme – Comité spécial chargé d'élaborer des normes complétant la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Décision 3/103 et résolution 6/21 du Conseil des droits de l'homme	Dixième session	9-20 avril	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
68. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique	Résolutions 1472 (XIV) et 69/85 et décision 70/518 de l'Assemblée générale	Cinquante-septième session	9-20 avril	Vienne	83 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
69. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^d	Résolutions 45/158 et 68/268 de l'Assemblée générale	Vingt-huitième session	9-20 avril	Genève	14 E	I (AEF) ^e	T	SR	Deux sessions par an
70. Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	10 avril	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
71. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 d), et résolution 2018/1 du Conseil économique et social, par. a)	Session de fond, réunion de coordination et de gestion	16-18 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
72. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	Résolutions 7/21 et 33/4 du Conseil des droits de l'homme	Trente-troisième session	16-20 avril	Genève	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an, deux à Genève, une à New York (mandat prorogé jusqu'en 2019)
73. CNUDCI – Groupe de travail IV (Commerce électronique)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Cinquante-sixième session	16-20 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
74. Instance permanente sur les questions autochtones	Résolution 2000/22 du Conseil économique et social	Dix-septième session	16-27 avril	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
75. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire	Résolution 1991/42 de la Commission des droits de l'homme et résolution 24/7 du Conseil des droits de l'homme	Quatre-vingt-unième session	17-26 avril	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an (mandat prorogé jusqu'en 2019)
76. Comité du programme et de la coordination	Résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale	Session d'organisation	19 avril	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
77. Conseil économique et social	Résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale et résolution 2018/1 du Conseil économique et social	Forum annuel du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement, y compris les réunions spéciales de haut niveau du Conseil avec la Banque mondiale, le FMI, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED	23-26 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	Une session par an (cinq jours ou 10 séances, y compris les deux séances de la réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED)
78. Comité d'experts de l'administration publique	Résolutions 2001/45 et 2003/60 et décision 2015/247 du Conseil économique et social	Dix-septième session	23-27 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
79. CNUDCI – Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-cinquième session	23-27 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	– Deux sessions par an
80. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	Résolution 913 (X) de l'Assemblée générale	Soixante-cinquième session	23-27 avril (À confirmer)	Vienne	27 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
81. Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 ^{c, d}	Résolution 2373 (XXII) de l'Assemblée générale et Décision de la Conférence d'examen de 2000, vol. I [NPT/CONF.2000/28 (Parts I & II)], première partie	Deuxième session	23 avril-4 mai	Genève	190 G	I (AArCEFR)	T	SR Trois sessions du Comité préparatoire doivent se tenir au cours des années précédant la conférence d'examen
82. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ^d	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-quinzième session	23 avril-11 mai	Genève	18 E	I (AEF) ^e	T	SR Trois sessions par an

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
83. Comité contre la torture ^d	Résolutions 39/46, 65/204 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-troisième session	23 avril-18 mai	Genève	10 E	I (AEF) ^e	T	SR	Trois sessions par an
84. Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale	Session d'organisation	25 avril (1 séance)	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	
85. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Quarante-deuxième session	25-27 avril	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
86. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration	Décision 1993/283 du Conseil économique et social	Quarante-sixième session	30 avril-2 mai	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
87. CNUDCI – Groupe de travail VI (Droit des sûretés)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-troisième session	30 avril-4 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
88. CNUCED – Commission de l'investissement, des entreprises et du développement	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008	Dixième session	30 avril-4 mai	Genève	194 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
89. CCNUCC – Réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention ^d	Résolutions 47/195, 48/189 et 67/210 de l'Assemblée générale	Quarante-septième session	30 avril-10 mai	Bonn (Allemagne)	197 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
90. Comité de l'information	Résolution 33/115 C de l'Assemblée générale	Quarantième session	30 avril-11 mai	New York	115 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
91. Commission du droit international	Résolutions 174 (II) et 3315 (XXIX) de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session, première partie	30 avril-1 ^{er} juin ^f	New York	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
92. CESAO	Résolutions 1818 (LV), 2089 (LXIII), 1994/26 et 2015/32 du Conseil économique et social	Trentième réunion ministérielle	Avril ^f	Beyrouth	18 G	I (AEF)	T	–	Une session tous les deux ans

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
93. Assemblée générale	Résolution 71/280 de l'Assemblée générale	Conférence intergouvernementale pour l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et ses travaux préparatoires	Avril ^f (4 jours)	New York		I (AArCEFR)	T	–	52 séances tenues sur 26 jours en 2018 seulement
94. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité ^c	Résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité	Quatre-vingt-quatrième session	Avril ^f	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	À concurrence de quatre sessions, soit 12 jours ouvrés par an
95. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Avril ^f (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Deux sessions d'une séance chacune par an
96. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	Décision 2001/321 du Conseil économique et social	Première session ordinaire	Avril ^f	À déterminer	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
97. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 e), et résolution 2018/1 du Conseil économique et social, par. e)	Session de fond, débat consacré à l'intégration	1 ^{er} -3 mai	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
98. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur les armes à feu ^d	Résolution 55/255 de l'Assemblée générale et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Sixième session	2-4 mai (À confirmer)	Vienne	114 G	I (AArCEFR)	T		Une session par an
99. Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud	Résolutions 33/134 et 58/220 de l'Assemblée générale	Séance d'organisation de la dix-neuvième session	4 mai	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
100. Alliance globale des institutions nationales des droits de l'homme	Résolution 1994/54 de la Commission des droits de l'homme	Trente et unième réunion annuelle	7-9 mai	Genève	92 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
101. CNUDCI – Groupe de travail V (Droit de l'insolvabilité)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Cinquante-troisième session	7-11 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
102. Forum des Nations Unies sur les forêts	Résolutions 2000/35, 2006/49 et 2015/33 et décision 2011/249 du Conseil économique et social	Trentième session	7-11 mai	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an de 2017 à 2030
103. Organe international de contrôle des stupéfiants ^d	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	Cent vingt-deuxième session	7-18 mai	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
104. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'examen périodique universel	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale et décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Trentième session	7-18 mai	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
105. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale	Résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social et résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale	Seizième session	14-17 mai	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an, chacune d'une durée de quatre jours ouvrés
106. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Résolution 1992/1 du Conseil économique et social	Vingt-septième session	14-18 mai	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
107. Commission de la science et de la technique au service du développement	Résolution 46/235 de l'Assemblée générale, et résolutions 2002/37 et 2006/46 et décision 2003/291 du Conseil économique et social	Vingt et unième session	14-18 mai	Genève	43 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
108. CESAP	Résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social	Soixante-quatorzième session	14-18 mai	Bangkok	53 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
109. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée sur le droit au développement	Résolution 1998/72 de la Commission des droits de l'homme, décision 1998/269 du Conseil économique et social, résolution 41/128 de l'Assemblée générale et résolutions 9/3 et 24/4 du Conseil des droits de l'homme	Dix-neuvième session	14-18 mai	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
110. Comité des droits de l'enfant ^d	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-dix-huitième session	14 mai-1 ^{er} juin ^f	Genève	18 E	I (AEF) ^e	T	SR	Trois sessions par an
111. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale	Session de printemps	14 mai-13 juillet ^f	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
112. Conseil économique et social	Résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale, et résolution 2018/1 du Conseil économique et social, par. f)	Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable	16 et 17 mai	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an (deux jours)
113. Conseil économique et social	Résolutions 2013/24 du Conseil économique et social, et résolution 2018/1 du Conseil économique et social, par. g)	Réunion spéciale sur la coopération internationale dans le domaine fiscal	18 mai	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
114. Comité chargé des organisations non gouvernementales	Résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social	Reprise de la session	21-31 mai ^f et 11 juin	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
115. Comité des disparitions forcées ^d	Résolutions 61/177 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatorzième session	21 mai-1 ^{er} juin	Genève	10 E	I (AEF) ^e	T	SR	Deux sessions par an
116. Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Deuxième partie	21 mai-6 juillet ^f	Genève	65 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
117. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail d'experts gouvernementaux sur l'assistance technique ^d	Résolution 55/255 de l'Assemblée générale et décision 2/6 et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Onzième session	28-30 mai ^f (À confirmer)	Vienne	188 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
118. Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'examiner la possibilité d'élaborer un cadre réglementaire international relatif à la réglementation, à la supervision et au contrôle des activités des sociétés militaires et de sécurité privées	Résolutions 15/26, 22/33 et 28/7 du Conseil des droits de l'homme	Septième session	28 mai-1 ^{er} juin ^f	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
119. Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud	Résolutions 33/134 et 58/220 de l'Assemblée générale	Vingtième session	29 mai-1 ^{er} juin ^f	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
120. Réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ^d	Résolutions 46/111, 49/178 et 57/202 de l'Assemblée générale	Trentième session	29 mai-1 ^{er} juin ^f	New York (À confirmer)	10 E	I (AEF) ^e	T	–	Une session par an
121. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur la coopération internationale ^d	Résolution 55/255 de l'Assemblée générale et décision 3/2 et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Neuvième session	30 mai-1 ^{er} juin (À confirmer)	Vienne	188 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
122. Assemblée générale	Résolution 71/280 de l'Assemblée générale	Conférence intergouvernementale pour l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et ses travaux préparatoires	Mai ^f (5 jours)	New York		I (AArCEFR)	T	–	52 séances tenues sur 26 jours en 2018 seulement
123. Assemblée générale, Cinquième Commission	Charte	Deuxième partie de la reprise de la session	Mai ^f (4 semaines)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
124. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	237 ^e réunion	Mai ^f	À déterminer	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
125. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 65/119 de l'Assemblée générale	Séminaire régional en vue d'étudier la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme	Mai ^f (3 jours)	Région du Pacifique	29 G	I (AEF)	T –	Une session par an
126. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe chargé de l'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ^d	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/1 de la Conférence des États parties	Neuvième session	4-6 juin	Vienne	181 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
127. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail de présession ^d	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingtième session	4-8 juin	Genève	18 E	I (AEF) ^e	T –	Trois sessions par an
128. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162, 65/176 et 69/326 de l'Assemblée générale	Session annuelle	4-8 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^c –	Trois sessions par an
129. CNUCED – Commission du commerce et du développement	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008	Dixième session	4-8 juin	Genève	194 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
130. Comité du programme et de la coordination	Résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale	Cinquante-huitième session	4-29 juin	New York	34 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
131. Comité des contributions	Résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale	Soixante-dix-huitième session	4-29 juin	New York	18 E	I (AArCEFR)	T –	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
132. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur le recouvrement d'avoirs ^d	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/3 de la Conférence des États parties	Douzième session	6 et 7 juin	Vienne	181 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
133. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Réunion intergouvernementale d'experts à composition non limitée pour le renforcement de la coopération internationale ^d	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 4/2 de la Conférence des États parties	Septième session	7 et 8 juin (À confirmer)	Vienne	181 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
134. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Session annuelle	11-14 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^c	–	Trois sessions par an
135. Réunions des rapporteurs spéciaux, représentants, experts indépendants et présidents des groupes de travail du Conseil des droits de l'homme	Résolution 2002/84 et décision 2005/113 de la Commission des droits de l'homme	Vingt-cinquième session	11-15 juin	Genève	À déterminer	I (AEF)	T	–	Une session par an
136. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale	Reprise de la session	11-22 juin	New York	29 G	I (AArCEFR)	T	SR ^f	
137. Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées ^d	Résolutions 61/106 et 70/247, par 53, de l'Assemblée générale et article 40 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Onzième session	12-14 juin	New York	174 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
138. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 d), et résolution 2018/1 du Conseil économique et social, par. a)	Session de fond, réunion de coordination et de gestion	12-14 juin	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
139. États parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques ^d	Résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-sixième réunion	14 juin	New York	169 G	I (AArEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
140. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^d	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Trente-cinquième session	18-22 juin	Genève	25 E	I (AEF) ^e	T	SR	Trois sessions par an
141. PAM – Conseil d'administration ^c	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale	Session annuelle	18-22 juin	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
142. Troisième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects	Résolutions 68/48, 70/49 et 71/48 de l'Assemblée générale		18-29 juin	New York	193 G	I (AArCEFR)			
143. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Trente-huitième session	18 juin-6 juillet	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an pour une durée totale d'au moins 10 semaines

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
144. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 b), et résolution 2018/1 du Conseil économique et social, par. h)	Session de fond, débat consacré aux affaires humanitaires	19-21 juin	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
145. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^c	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Session annuelle	19-21 juin	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
146. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	Résolutions 1472 A (XIV) et 69/85 et décision 70/518 de l'Assemblée générale	Soixante et unième session	20-29 juin	Vienne	83 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
147. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications ^d	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent vingt-troisième session	25-29 juin	Genève	9 E	I (AEF) ^e	T	–	Trois sessions par an
148. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Cinquante-troisième session	25 juin-4 juillet	Genève	30 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
149. CNUDCI	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Cinquante et unième session	25 juin-13 juillet	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
150. Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Résolutions 37/99 K et 54/418 de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session	27-29 juin	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
151. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif à la Convention ^d	Résolutions 55/70, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quarante et unième session	27-29 juin	Genève	5 E	I (AEF) ^e	T	–	Trois sessions, soit 10 jours ouverts, par an
152. États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ^d	Résolution 34/180 de l'Assemblée générale	Vingtième réunion	29 juin	New York	189 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
153. Assemblée générale	Résolution 71/280 de l'Assemblée générale	Conférence intergouvernementale pour l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et ses travaux préparatoires	Juin (5 jours)	New York		I (AArCEFR)	T	–	52 séances tenues sur 26 jours en 2018 seulement
154. Processus consultatif informel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer	Résolutions 54/33 et 71/257 de l'Assemblée générale	Dix-neuvième réunion	Juin	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an (mandat prorogé jusqu'en 2018)
155. États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant ^d	Résolution 44/25 de l'Assemblée générale	Dix-septième réunion	Juin	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
156. États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer ^d	Résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale	Vingt-huitième réunion	Juin (5 jours)	New York	168 G	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
157. PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	143 ^e réunion	Juin	Nairobi	^g	I (AArCEFR)	–	ER ^h	Quatre réunions par an
158. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents	Résolution 56/206 de l'Assemblée générale	Soixante-neuvième réunion	Juin	Nairobi	^k	I (AArCEFR)	–	ER ^h	Quatre réunions par an
159. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuaire	Résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX		Juin	New York	5 E	I (AF)	T	–	Une session par an
160. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 d), et résolution 2018/1 du Conseil économique et social, par. a)	Session de fond, réunions de coordination et de gestion	2 et 3 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
161. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur la traite des personnes ^d	Résolution 55/25 de l'Assemblée générale et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Huitième session	2-4 juillet (À confirmer)	Vienne	171 G	I (AArCEFR)	T		Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
162. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^d	Résolutions 34/180, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session	2-20 juillet	Genève	23 E	I (AEF) ^e	T	SR	Trois sessions par an
163. Comité des droits de l'homme ^d	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent vingt-troisième session	2-20 juillet	Genève	18 E	I (AEF) ^e	T	SR	Trois sessions par an
164. Commission du droit international	Résolutions 174 (II) et 3315 (XXIX) de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session, deuxième partie	2 juillet-10 août	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
165. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur le trafic illicite de migrants ^d	Résolution 55/25 de l'Assemblée générale et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Cinquième session	4-6 juillet (À confirmer)	Vienne	145 G	I (AArCEFR)	T		Une session par an
166. Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Trente-cinquième session	4-6 juillet	Genève	36 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
167. Conseil des droits de l'homme – Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones	Résolution 6/36 du Conseil des droits de l'homme	Onzième session	9-13 juillet	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
168. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-deuxième session	9-13 juillet	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
169. Séminaire sur le droit international	Résolution 49/51 de l'Assemblée générale	Cinquante-quatrième session	9-27 juillet	Genève	30 E	I (AEF)	–	–	Une session par an
170. Réunion générale de représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et du Secrétariat général de la Ligue des États arabes et de ses organisations spécialisées sur la coopération	Résolution 71/11 de l'Assemblée générale	Quatorzième réunion générale	11-13 juillet	Genève	À déterminer	I (AArF)	T	–	Une session tous les deux ans

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
171. CNUCED – Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale	Dix-septième session	11-13 juillet	Genève	194 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
172. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	Résolutions 7/21 et 33/4 du Conseil des droits de l'homme	Trente-quatrième session	16-20 juillet	New York	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an, deux à Genève, une à New York (mandat prorogé jusqu'en 2019)
173. Réunion générale entre les organismes et les institutions des Nations Unies et l'Organisation de la coopération islamique et ses organes subsidiaires	Résolutions 3369 (XXX) et 69/317 de l'Assemblée générale		17-19 juillet	Genève	À déterminer	I (AArF)	T		Une session tous les deux ans
174. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Quarante-troisième session	18-20 juillet	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
175. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail d'avant session ^d	Résolutions 45/124, 47/94, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-douzième session	23-27 juillet	Genève	4 E	I (AEF) ^e	T	–	Trois sessions par an
176. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail chargé de la question de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique	Résolutions 15/23, 23/7 et 32/4 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-deuxième session	23-27 juillet	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an, deux à Genève, une à New York (mandat prorogé jusqu'en 2019)
177. Comité contre la torture ^d	Résolutions 39/46 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-quatrième session	23 juillet-10 août	Genève	10 E	I (AEF) ^e	T	SR	Trois sessions par an

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
178. Commission des limites du plateau continental ^d	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5, et résolutions 67/78 et 70/235 de l'Assemblée générale	Quarante-septième session	23 juillet-7 septembre ⁱ (À confirmer)	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
179. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 d), et résolution 2018/1 du Conseil économique et social, par. a)	Session de fond, réunion de coordination et de gestion	24 et 25 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
180. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU	Résolution 74 (I) de l'Assemblée générale	Soixante-douzième session ordinaire	24 et 25 juillet	New York	3 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
181. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale et résolution 2018/1 du Conseil économique et social, par. i)	Session d'organisation	26 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
182. CFPI	Résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-septième session	30 juillet-10 août	À déterminer	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
183. Conseil économique et social	Charte et résolutions 45/264, 48/162, 50/227, 61/16 et 68/1, annexe, par. 11 c), de l'Assemblée générale, et résolution 2018/1 du Conseil économique et social, par. j)	Session de fond, débat de haut niveau, y compris la réunion ministérielle de trois jours du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil	Juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
184. Assemblée générale	Résolution 71/280 de l'Assemblée générale	Conférence intergouvernementale pour l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et ses travaux préparatoires	Juillet (5 jours)	New York		I (AArCEFR)	T	–	52 séances tenues sur 26 jours en 2018 seulement

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
185. Forum politique de haut niveau sur le développement durable organisé sous les auspices du Conseil économique et social	Résolutions 66/288, 67/290 et 68/1 de l'Assemblée générale	Cinquième session	Juillet	New York	197 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
186. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	238 ^e réunion	Juillet	À déterminer	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
187. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	Résolutions 248 (III), 46/200 et 61/240 de l'Assemblée générale	Soixante-cinquième session	Juillet	New York	33 E	I (AF)	T	–	Une session par an
188. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Juillet (1 séance)	New York	15 E	I (AF)	T	–	Une session par an
189. Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ^m	Résolution 2011/24 du Conseil économique et social	Huitième session	1 ^{er} -3 août	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
190. Conseil des droits de l'homme – Comité consultatif	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt et unième session	6-10 août	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
191. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ^d	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-seizième session	6-31 août	Genève	18 E	I (AEF) ^e	T	SR	Trois sessions par an
192. Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Troisième partie	6 août-21 septembre ⁿ	Genève	65 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
193. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-troisième session	13-17 août	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
194. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire	Résolution 1991/42 de la Commission des droits de l'homme et résolution 24/7 du Conseil des droits de l'homme	Quatre-vingt-deuxième session	20-24 août	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an (mandat prorogé jusqu'en 2019)

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
195. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe chargé de l'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ^d	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/1 de la Conférence des États parties	Première partie de la reprise de la neuvième session	3-5 septembre (À confirmer)	Vienne	181 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
196. États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions ^{c, d}	Résolution 64/36 de l'Assemblée générale	Huitième réunion des États parties	3-5 septembre	Genève	59 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
197. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme	Résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement	Soixante-dix-septième session	3-5 septembre	Genève	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an (Seulement deux sessions prévues en 2018)
198. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^d	Résolutions 45/158 et 68/268 de l'Assemblée générale	Vingt-neuvième session	3-14 septembre	Genève	14 E	I (AEF) ^e	T	SR	Deux sessions par an
199. Comité des droits des personnes handicapées ^d	Résolutions 61/106, 66/229 et 68/268 de l'Assemblée générale et article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Vingtième session	3-21 septembre	Genève	18 E	I (AEF) ^e	T	SR	Deux sessions par an
200. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	4-7 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^c	–	Trois sessions par an
201. Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale	Session de fond	4-10 septembre	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
202. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale	Session d'automne	4 septembre-14 décembre ^{n, o, p}	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
203. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur la prévention de la corruption ^d	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/2 de la Conférence des États parties	Neuvième session	6 et 7 septembre	Vienne	181 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
204. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^c	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	10 et 11 septembre	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
205. CNUDCI – Groupe de travail II (Règlement des différends)	Résolution 33/92 de l'Assemblée générale	Soixante-neuvième session	10-14 septembre (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
206. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration	Résolution 46/122 de l'Assemblée générale	Vingt-troisième session	10-14 septembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
207. CNUCED – Conseil du commerce et du développement	Résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED	Soixante-cinquième session	10-21 septembre ⁿ	Genève	155 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
208. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Trente-neuvième session	10-28 septembre ⁿ	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an pour une durée totale d'au moins 10 semaines
209. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	12-14 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^c	–	Trois sessions par an
210. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Afrique	Résolution 1985/11 du Conseil économique et social	Vingt-huitième réunion	17-21 septembre (À confirmer)	Addis-Abeba ou une autre capitale de la région	54 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
211. Comité des droits de l'enfant ^d	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-dix-neuvième session	17 septembre-5 octobre ⁿ	Genève	18 E	I (AEF) ^e	T	SR	Trois sessions par an

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
212. Assemblée générale	Charte et résolution 57/301 de l'Assemblée générale, par. 1	Soixante-treizième session	18 septembre-décembre ^{n, o, p}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV/SR ^q	
213. Comité des droits des personnes handicapées – Groupe de travail d'avant session ^d	Résolutions 67/160 et 68/268 de l'Assemblée générale	Dixième session	24-28 septembre	Genève	6 E	I (AEF) ^e	T	–	Deux sessions par an
214. CNUDCI – Groupe de travail I (Micro, petites et moyennes entreprises)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trente et unième session	24-28 septembre (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
215. Comité des droits économiques, sociaux et culturels ^d	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-quatrième session	24 septembre-12 octobre	Genève	18 E	I (AEF) ^e	T	SR	Deux sessions par an
216. Assemblée générale	Charte et résolution 57/301 de l'Assemblée générale, par. 2	Débat général, soixante-treizième session	25 septembre-4 octobre (À confirmer)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV/SR ^q	
217. Assemblée générale	Résolutions 69/58 et 70/34 de l'Assemblée générale	Célébration de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires	26 septembre	New York	193 G	I (AArCEFR)	–		Une réunion par an
218. Assemblée générale	Résolution 71/280 de l'Assemblée générale	Conférence intergouvernementale pour l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières	Septembre ⁿ	New York		I (AArCEFR)	T	–	
219. PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	144 ^e réunion	Septembre ⁿ	Nairobi	^g	I (AArCEFR)	–	ER ^h	Quatre réunions par an
220. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents	Résolution 56/206 de l'Assemblée générale	Soixante-dixième réunion	Septembre ⁿ	Nairobi	^k	I (AArCEFR)	–	ER ^h	Quatre réunions par an
221. UNRWA – Commission consultative	Résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale		Septembre ⁿ (1 jour)	À déterminer	27 G	I (AArF)	T	–	Une session par an

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
222. Assemblée générale – Première Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 et décision 70/516 de l'Assemblée générale	Soixante-treizième session	Septembre-novembre ^{n, o, p}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV ^q	
223. Assemblée générale – Quatrième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 et décision 70/521 de l'Assemblée générale	Soixante-treizième session	Septembre-novembre ^{n, o, p}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
224. Conseil des droits de l'homme – Forum intersessions sur les droits économiques, sociaux et culturels (forum social)	Résolutions 6/13 et 29/19 du Conseil des droits de l'homme	Dixième session	1 ^{er} -3 octobre	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
225. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes	Résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social	Vingt-huitième réunion	1 ^{er} -5 octobre (À confirmer)	Santiago ou une autre capitale de la région	44 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
226. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications ^d	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent vingt-quatrième session	1 ^{er} -5 octobre	Genève	9 E	I (AEF) ^e	T	–	Trois sessions par an
227. HCR – Comité exécutif	Résolutions 1166 (XII), et 71/171 de l'Assemblée générale	Soixante-neuvième session	1 ^{er} -5 octobre	Genève	101 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
228. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration	Résolution 36/151 de l'Assemblée générale	Quarante-huitième session	1 ^{er} -5 octobre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
229. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail de présession ^d	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-unième session	8-12 octobre	Genève	18 E	I (AEF) ^e	T	–	Trois sessions par an
230. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail chargé de la question de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique	Résolutions 15/23, 23/7 et 32/4 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-troisième session	8-12 octobre (À confirmer)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an, deux à Genève, une à New York (mandat prorogé jusqu'en 2019)

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
231. CNUDCI – Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-sixième session	8-12 octobre (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
232. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban	Résolution 2002/68 de la Commission des droits de l'homme, décision 2002/270 du Conseil économique et social et résolutions 1/5 et 34/34 du Conseil des droits de l'homme	Seizième session	8-19 octobre	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
233. Comité des droits de l'homme ^d	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent vingt-quatrième session	8 octobre-2 novembre	Genève	18 E	I (AEF) ^e	T	SR	Trois sessions par an
234. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international	Résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale	Cinquante-troisième session	9 et 10 octobre	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
235. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale	Résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social et résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale	Dix-septième session	9-12 octobre (À confirmer)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an, chacune d'une durée de quatre jours ouvrés
236. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail d'avant session ^d	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-troisième session	15-19 octobre	Genève	5 E	I (AEF) ^e	T	–	Deux sessions par an
237. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée ^d	Résolutions 55/25 et 58/4 de l'Assemblée générale et décision 8/2 de la Conférence des Parties	Neuvième session	15-19 octobre	Vienne	188 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
238. Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme	Résolution 26/9 du Conseil des droits de l'homme	Quatrième session	15-19 octobre	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
239. Commission des limites du plateau continental ^d	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5, et résolutions 67/78 et 70/235 de l'Assemblée générale	Quarante-huitième session ^s	15 octobre-30 novembre ^{o, p} (À confirmer)	New York	21 E	–	–	–	Trois sessions par an
240. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif à la Convention ^d	Résolutions 55/70, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quarante-deuxième session	17-19 octobre	Genève	5 E	I (AEF) ^e	T	–	Trois sessions, soit 10 jours ouvrés, par an
241. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Asie et du Pacifique	Résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social	Quarante-deuxième réunion	22-26 octobre (À confirmer)	Bangkok ou une autre capitale de la région	53 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
242. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^d	Résolutions 34/180 et 62/218 de l'Assemblée générale	Soixante et onzième session	22 octobre-9 novembre ^o	Genève	23 E	I (AEF) ^e	T	SR	Trois sessions par an
243. États parties au Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants ^d	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	Septième réunion	25 octobre	Genève	83 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
244. Conseil des droits de l'homme – Forum sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit	Résolution 28/14 du Conseil des droits de l'homme	Deuxième session	29 et 30 octobre	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
245. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration	Décision 1993/283 du Conseil économique et social	Quarante-septième session	29-31 octobre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
246. Organe international de contrôle des stupéfiants ^e	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	Cent vingt-troisième session	30 octobre-16 novembre	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
247. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) ^c	Résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité	Quatre-vingt-cinquième session	Octobre	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	À concurrence de quatre sessions, soit 12 jours ouvrés, par an
248. Assemblée générale – Deuxième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-treizième session	Octobre-novembre ^{o, p}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
249. Assemblée générale – Cinquième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-treizième session	Octobre-décembre ^{o, p}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
250. Assemblée générale – Sixième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 et décision 70/527 de l'Assemblée générale	Soixante-treizième session	Octobre-novembre ^{o, p}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
251. Assemblée générale – Troisième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-treizième session	Octobre-novembre ^{o, p}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
252. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	Décision 2001/321 du Conseil économique et social	Deuxième session ordinaire	Octobre/novembre ^{o, p, t}	New York	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
253. Comité des disparitions forcées ^d	Résolutions 61/177 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quinzième session	5-16 novembre	Genève	10 E	I (AEF) ^e	T	SR	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
254. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'examen périodique universel	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale et décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Trente et unième session	5-16 novembre ^o	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
255. CCNUCC – Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires ^d	Résolutions 47/195 , 48/189 et 67/210 de l'Assemblée générale	Vingt-quatrième session	5-16 novembre ^s	Pologne	197 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
256. CNUCED – Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication	Résolution 1982/67 du Conseil économique et social	Trente-cinquième session	7-9 novembre ^o	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
257. Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{c, d}	Article 10 du Protocole modifié et résolutions 32/152 et 35/153 de l'Assemblée générale	Douzième Conférence des Hautes Parties contractantes	12 et 13 novembre	Genève	72 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
258. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption - Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ^d	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/1 de la Conférence des États parties	Deuxième partie de la reprise de la neuvième session	12-16 novembre (À confirmer)	Vienne	181 G	I (AArCEFR)	T		Une session par an
259. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail d'avant session ^d	Résolutions 45/124 , 47/94 , 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-treizième session	12-16 novembre	Genève	4 E	I (AEF) ^e	T	–	Trois sessions par an

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
260. Comité contre la torture ^d	Résolutions 39/46, 65/204 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-cinquième session	12 novembre-7 décembre ^p	Genève	10 E	I (AEF) ^e	T	SR	Trois sessions par an
261. Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II, tel que modifié, annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{c, d}	Paragraphe 1 de l'article 13 du Protocole modifié et résolutions 32/152 et 35/153 de l'Assemblée générale	Groupe d'experts	14 novembre (À confirmer)	Genève	92 G	I (AArCEFR)	T		Une session par an
262. Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II, tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{c, d}	Paragraphe 1 de l'article 13 du Protocole modifié et résolutions 32/152 et 35/153 de l'Assemblée générale	Vingtième conférence annuelle	14 novembre	Genève	92 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
263. Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{c, d}	Résolutions 32/152 et 35/153 de l'Assemblée générale	Réunion des Hautes Parties contractantes	15 et 16 novembre (À confirmer)	Genève	114 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
264. Réunion d'experts des États parties au Protocole V à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{c, d}	CCW/AP.II/CONF.12/6 et CCW/P.V/CONF/2010/11, et résolution 70/71 de l'Assemblée générale		15 et 16 novembre	Genève	92 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
265. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient	Résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social	Cinquante-troisième session	19-23 novembre ^p (À confirmer)	Une capitale dans la région	23 G	I (AArR)	T	–	Une session par an
266. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^d	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Trente-sixième session	19-23 novembre	Genève	25 E	I (AEF) ^e	T	SR	Trois sessions par an
267. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire	Résolution 1991/42 de la Commission des droits de l'homme et résolution 24/7 du Conseil des droits de l'homme	Quatre-vingt-troisième session	19-23 novembre ^p	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an (mandat prorogé jusqu'en 2019)
268. CNUDCI – Groupe de travail IV (Commerce électronique)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Cinquante-septième session	19-23 novembre ^p (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
269. PAM – Conseil d'administration ^c	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	19-23 novembre ^p	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
270. Conseil des droits de l'homme – Forum sur les entreprises et les droits de l'homme	Résolutions 17/4 et 26/22 du Conseil des droits de l'homme	Septième session	26-28 novembre (À confirmer)	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
271. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	Résolutions 7/21 et 33/4 du Conseil des droits de l'homme	Trente-cinquième session	26-30 novembre	Genève	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an, deux à Genève, une à New York (mandat prorogé jusqu'en 2019)
272. États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ^{c, d}	Paragraphe 2 de l'article 11 de la Convention et résolution 52/38 A de l'Assemblée générale et APLC/CONF/2014/4, par. 31	Dix-septième réunion	26-30 novembre ^p	Genève	156 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
273. CNUDCI - Groupe de travail VI (Droit des sûretés)	Résolution 33/92 de l'Assemblée générale	Trente-quatrième session	26-30 novembre (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
274. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Cinquante-quatrième session	26 novembre-4 décembre	Genève	30 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
275. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ^d	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-dix-septième session	26 novembre-14 décembre	Genève	18 E	I (AEF) ^e	T	SR	Trois sessions par an
276. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien	29 novembre	New York	26 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
277. Conseil des droits de l'homme – Forum sur les questions relatives aux minorités	Résolutions 6/15 et 19/23 du Conseil des droits de l'homme	Onzième session	29 et 30 novembre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
278. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	239 ^e réunion	Novembre ^{o, p}	À déterminer	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
279. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement	Résolution 32/197 de l'Assemblée générale		Novembre ^{o, p}	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
280. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Novembre ^{o, p} (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Deux sessions d'une séance chacune par an
281. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	Résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale		3 décembre ^f	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
282. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique	Résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale	Cinquante-neuvième session ordinaire	3 et 4 décembre ^f	New York	9 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
283. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme	Résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement	Soixante-dix-huitième session	3-5 décembre	Genève	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an (Seulement deux sessions prévues en 2018)
284. Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ^{c, d}	Décision prise par les États parties à la septième Conférence d'examen et résolution 2826 (XXVI) de l'Assemblée générale	Session annuelle	3-7 décembre (À confirmer)	Genève	172 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
285. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU	Résolution 74 (I) de l'Assemblée générale	Quarante-huitième session extraordinaire	4 décembre ^f (1 séance)	New York	3 E	I (ACF)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
286. Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Trente-sixième session	5-7 décembre	Genève	36 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
287. Commission des stupéfiants et Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Décision 2011/259 du Conseil économique et social	Réunions conjointes de la Commission des stupéfiants (reprise de la soixante et unième session) et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (reprise de la vingt-septième session)	6 décembre	Vienne	53 G/40 G	I (AArCEFR)	T	–	
288. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Décision 2009/251 du Conseil économique et social	Reprise de la vingt-septième session	7 décembre	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
289. Commission des stupéfiants	Résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social	Reprise de la soixante et unième session	7 décembre	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
290. Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Neuvième session	7 décembre	Genève	40 E	I (ACEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
291. CNUDCI – Groupe de travail V (Droit de l'insolvabilité)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Cinquante-quatrième session	10-14 décembre (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
292. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	Résolution 55/75 de l'Assemblée générale	Conférence pour les annonces de contributions	11 décembre	Genève	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
293. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Quarante-quatrième session	12-14 décembre ^f	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
294. PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	145 ^e réunion	Décembre	Nairobi	^g	I (AArCEFR)	–	ER ^h	Quatre réunions par an
295. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents	Résolution 56/206 de l'Assemblée générale	Soixante et onzième réunion	Décembre	Nairobi	^k	I (AArCEFR)	–	ER ^h	Quatre réunions par an
296. Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
297. Comité des relations avec le pays hôte	Résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
298. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	26 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
299. Conseil économique et social	Charte et résolutions 50/227, 61/16 et 68/1 de l'Assemblée générale	Séances et consultations	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR ⁱ	Selon les besoins
300. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS	Résolutions 2020 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Réunions d'information et consultations	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
301. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Réunions d'organisation et intersessions et sessions extraordinaires	Selon les besoins	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR ⁱ	Selon les besoins
302. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	Résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale		Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
303. Commission de consolidation de la paix	Résolution 60/180 de l'Assemblée générale et résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	31 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
304. Conseil de sécurité	Charte		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	PV	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
305. Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique	S/2002/207		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
306. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
307. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)	Résolution 1518 (2003) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
308. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria	Résolution 1521 (2003) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
309. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo	Résolution 1533 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
310. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	Résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
311. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire	Résolution 1572 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
312. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	Résolution 1591 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
313. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)	Résolution 1636 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
314. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)	Résolution 1718 (2006) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
315. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye	Résolution 1970 (2011) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
316. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)	Résolution 1988 (2011) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
317. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau	Résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
318. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine	Résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
319. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014)	Résolution 2140 (2014) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
320. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015)	Résolution 2206 (2015) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
321. Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée	Résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
322. Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés	Résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
323. Groupe de travail du Conseil de sécurité créé par la résolution 1566 (2004)	Résolution 1566 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
324. Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé	Résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
325. Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix	S/PRST/2001/3		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
326. Conseil de sécurité – Comité d'experts	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1 ^{re} séance, en 1946		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
327. Conseil de sécurité – Comité pour les réunions hors Siège du Conseil	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625 ^e séance		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
328. Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux membres	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42 ^e séance, en 1946		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
329. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies ^c	Résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
330. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail	Résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	151 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
331. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction)	Charte		Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV ^d	Selon les besoins
332. CNUCED – consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	"	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)
333. CNUCED – réunion directive du Conseil du commerce et du développement	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 18 réunions)	Genève	155 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 18 réunions)

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
334. CNUCED – autres conférences et réunions sur les produits de base	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	"	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)
335. CNUCED – séminaires et groupes d'études	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 20 réunions)	Genève	Voir note u	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 20 réunions)
336. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Réunions d'information et consultations	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
337. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine	Résolution 194 (III) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T	–	Selon les besoins
338. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine	À déterminer (3 jours)	À déterminer	26 G	I (AArF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
339. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine	À déterminer (3 jours)	À déterminer	26 G	I (AArEF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
340. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B, et 33/28 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine	À déterminer (3 jours)	À déterminer	26 G	I (AArEF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
341. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B, et 33/28 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine	À déterminer (3 jours)	À déterminer	26 G	I (AArEF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
342. CEE – comités et groupes de travail	Résolution 36 (IV) du Conseil économique et social		À déterminer	Genève	56 G	À déterminer	T	–	Jusqu'à trois sessions par semaine dans la limite autorisée pour la CEE

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2018)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
343. CEPALC	Résolutions 106 (VI) et 2010/4 et décision 1985/188 du Conseil économique et social et résolution 661 (XXXIV) de la CEPALC	Trente-septième session	À déterminer	La Havane	45 G	I (AEF)	T	–	Une session tous les deux ans
344. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 c), résolution 70/299 de l'Assemblée générale, et résolution 2018/1 du Conseil économique et social, par. j	Session de fond, débat de haut niveau : Forum pour la coopération en matière de développement	À déterminer	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
345. Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, du PAM et d'ONU-Femmes	Résolutions 52/12 B et 65/176 de l'Assemblée générale	Réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, du PAM et d'ONU-Femmes	À déterminer	New York	36 G/36 G/ 36 G/41 G	I (AArCEFR)	T ^c	–	
346. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire	Résolution 71/67 de l'Assemblée générale	Première session	À déterminer (5 jours)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	En tout 3 sessions de cinq jours en 2018 et 2019
347. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire	Résolution 71/67 de l'Assemblée générale	Deuxième session	À déterminer (5 jours)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	En tout 3 sessions de cinq jours en 2018 et 2019
348. Groupe d'experts de haut niveau chargé de l'élaboration d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs nucléaires	Résolution 71/259 de l'Assemblée générale	Deuxième session	À déterminer (2 semaines)	Genève	25 G	I (AArCEFR)	–		En 2017 et 2018 seulement

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
349. Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies ^v	Résolution 49/143 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
350. Groupe de travail officieux à composition non limitée sur l'Agenda pour la paix et/ou ses sous-groupes ^v	Résolution 47/120 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
351. Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés	Résolution 2443 (XXIII) de l'Assemblée générale		À déterminer	Genève	3 G	I (AArF)	T	PV	
352. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification – Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention ^d	Résolution 66/201 de l'Assemblée générale	Seizième session	À déterminer	À déterminer	185 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
353. CNUCED – réunions d'experts	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra, adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008, et section A de la première partie du Mandat de Doha, adopté à la treizième session de la Conférence, tenue à Doha du 21 au 26 avril 2012		À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	À concurrence de huit réunions de trois jours chacune par an
354. PNUE – Sous-Comité annuel du Comité des représentants permanents	Décision 27/2 du Conseil d'administration du PNUE	Cinquième session	À déterminer	Nairobi	^g	–	–	ER ^h	Une session par an
355. UNITAR – Conseil d'administration ^c	Résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale		À déterminer (2 ou 3 jours)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
356. Tribunal d'appel des Nations Unies	Résolutions 61/261, 62/228, 63/253, 64/233 et 65/251 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York/ Genève/ Nairobi	À déterminer	À déterminer	T	–
357. Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies	Résolutions 61/261, 62/228, 63/253, 64/233 et 65/251 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York/ Genève/ Nairobi	À déterminer	À déterminer	T	–
358. Conférence internationale de haut niveau des Nations Unies sur le désarmement nucléaire	Résolutions 67/39, 68/32 et 71/71 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–
359. UNU – Conseil	Résolutions 3081 (XXVIII) et 68/236 de l'Assemblée générale		À déterminer	À déterminer	12 E	I (AF)	T	– Une session par an

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau A)

- ^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le Règlement intérieur.
- ^b En application du paragraphe 9 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où le Noël orthodoxe est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions ce jour-là, à savoir le 8 janvier 2018.
- ^c Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.
- ^d Organe conventionnel.
- ^e En application du paragraphe 30 de la résolution 68/268 de l'Assemblée générale, pour les travaux des organes conventionnels des droits de l'homme, l'interprétation sera assurée dans un maximum de trois langues de travail officielles, une quatrième langue officielle pouvant être ajoutée, à titre exceptionnel, si nécessaire, pour faciliter la communication entre les membres, selon ce que déterminera le comité intéressé, en tenant compte du fait que ces mesures ne créeront pas un précédent, en raison de la nature particulière des organes conventionnels, et sans préjudice du droit de chaque État partie de communiquer avec les organes conventionnels dans l'une des six langues officielles de l'Organisation.
- ^f En application du paragraphe 4 de la résolution 56/242 de l'Assemblée générale et comme l'Assemblée en a décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l'ONU sont priés d'éviter de tenir des réunions le jour du vendredi saint orthodoxe, à savoir le 6 avril 2018.
- ^g Conformément au paragraphe h) de la décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE, le Comité des représentants permanents se compose des représentants de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres de ses institutions spécialisées, et de la Commission européenne, accrédités par le PNUE, qu'ils soient établis à Nairobi ou ailleurs.
- ^h L'Office des Nations Unies à Nairobi établit des rapports de réunion (prise de notes, compilation et édition) pour le compte des services de secrétariat technique des réunions dont il assure le service. Ces rapports sont de nature technique et se distinguent des autres types de comptes rendus de réunions établis par le Secrétariat.
- ⁱ Les réunions qui doivent se tenir du 5 au 9 février, du 5 au 9 mars, du 6 au 10 août et du 27 au 31 août 2018 peuvent bénéficier de services de conférence.
- ^j Pour les séances plénières uniquement.
- ^k Conformément aux dispositions de la résolution 19/1 du Conseil d'administration d'ONU-Habitat, le Comité des représentants permanents est ouvert aux représentants de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres de ses institutions spécialisées qui sont accrédités auprès d'ONU-Habitat.
- ^l En application du paragraphe 6 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale et comme l'Assemblée en est convenue, les organes intergouvernementaux du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où la Journée du Vesak est célébrée sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui devrait tomber le 29 mai 2018.
- ^m Conformément à l'exposé oral concernant les incidences sur le budget-programme présenté en 2011 à la création du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospaciale, le Comité peut tenir sa session annuelle à New York seulement pendant les périodes de « faible activité », c'est-à-dire début janvier ou en août. Si une session annuelle se tient en dehors des périodes de « faible activité » à New York, des services d'interprétation ne peuvent être fournis que « sous réserve des disponibilités ».
- ⁿ En application du paragraphe 5 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège et des autres lieux d'affectation où Yom Kippour est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions ce jour-là, à savoir le 19 septembre 2018.
- ^o En application du paragraphe 7 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où Diwali est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui devrait tomber le 7 novembre 2018.
- ^p En application du paragraphe 8 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où Gurpurab est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui devrait tomber le 22 novembre 2018.
- ^q Des procès-verbaux sont établis pour les séances plénières de l'Assemblée générale et de sa Première Commission.

- ^r Aux termes de la demande formulée aux alinéas a) à d) du paragraphe 1 de la résolution 71/280 de l'Assemblée générale, il est entendu que les modalités de la conférence intergouvernementale, notamment sa date, sa forme, son organisation et son ampleur, restent à déterminer. Il n'est donc pour l'heure pas possible, en l'absence de ces informations, d'estimer les ressources qui pourront être nécessaires pour les réunions et la documentation. Une fois qu'il aura été décidé des modalités, de la forme et de l'organisation de la réunion, le Secrétaire général présentera les prévisions des dépenses correspondantes conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale. Par ailleurs, la date de la réunion devra être fixée en consultation avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.
- ^s La quarante-huitième session se tiendra en dehors des locaux du Siège et aucun service de conférence ne sera assuré par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.
- ^t Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.
- ^u Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).
- ^v Les services de conférence seront fournis dans le cadre des ressources allouées à l'Assemblée générale.

B. Organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
1. Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale ^b	Résolutions 63/309 et 68/307 de l'Assemblée générale	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–
2. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité ^b	Résolution 48/26 de l'Assemblée générale	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–
3. Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés	Résolution 2443 (XXIII) de l'Assemblée générale	À déterminer	Genève	3 G	I (AArF)	T	PV ^c
4. Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation	Résolution 3349 (XXIX) de l'Assemblée générale	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–
5. Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	Résolution 2656 (XXV) de l'Assemblée générale	À déterminer	New York	9 G	I (AArCEFR)	T	–

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur. .

^b Les services de conférence seront fournis dans le cadre des ressources allouées à l'Assemblée générale.

^c En cas d'audition seulement.

C. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2019

(16 septembre 2017)

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
1. Comité d'état-major	Charte		4 janvier puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Un vendredi sur deux
2. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale et décision 2007/221 du Conseil économique et social	Élection du Bureau	8 janvier (1 séance)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Une réunion par an
3. UNICEF – Conseil d'administration	Décision 2011/215 du Conseil économique et social	Élection du Bureau	8 janvier (1 séance)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Une réunion par an
4. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^b	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Élection du Bureau	8 janvier (1 séance)	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
5. Comité des droits de l'enfant ^c	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingtième session	14 janvier-1 ^{er} février	Genève	18 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an
6. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale	Session d'hiver	14 janvier-12 avril	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
7. Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Réunion d'organisation	16 janvier	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
8. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	21-25 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Trois sessions par an
9. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail chargé de la question de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique	Résolutions 15/23, 23/7 et 32/4 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-quatrième session	21-25 janvier	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an, deux à Genève, une à New York (mandat prorogé jusqu'en 2019)
10. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'examen périodique universel	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale et décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Trente-deuxième session	21 janvier-1 ^{er} février	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
11. Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Résolutions 37/99 K et 54/418 de l'Assemblée générale	Soixante et onzième session	23-25 janvier	New York (À confirmer)	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
12. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-troisième session	28 janvier-1 ^{er} février	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
13. Comité chargé des organisations non gouvernementales	Résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social	Session ordinaire	28 janvier-5 février et 22 février	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
14. Commission des limites du plateau continental ^c	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5, et résolution 67/78 de l'Assemblée générale	Quarante-neuvième session	28 janvier-15 mars ^e	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
15. Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Première partie	28 janvier-5 avril	Genève	65 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
16. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 24	Forum de la jeunesse	29 et 30 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)			
17. Organe international de contrôle des stupéfiants ^c	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	Cent vingt-quatrième session	4-8 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
18. CNUDCI – Groupe de travail II (Règlement des différends)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session	4-8 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
19. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 48/162 et 57 (I) de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	5-8 février	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Trois sessions par an
20. Commission du développement social	Résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social	Cinquante-septième session	6-15 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
21. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif à la Convention ^c	Résolutions 55/70, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quarante-troisième session	11-14 février	Genève	5 E	I (AEF) ^d	T	–	Trois sessions, soit 10 jours ouvrés, par an
22. CNUDCI – Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-septième session	11-15 février (À confirmer)	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
23. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les peuples autochtones – Conseil d'administration	Résolution 40/131 de l'Assemblée générale	Trente-deuxième session	11-15 février	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
24. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique	Résolutions 1472 A (XIV) et 69/85 et décision 70/518 de l'Assemblée générale	Cinquante-sixième session	11-22 février	Vienne	83 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
25. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail	Résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale	Session de fond	11 février-8 mars	New York	151 G	I (AArCEFR)	T	–	
26. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^b	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	12 et 13 février	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
27. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail de présession ^c	Résolutions 44/25 , 47/112 , 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-deuxième session	12-15 février	Genève	18 E	I (AEF) ^d	T	–	Trois sessions par an
28. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^c	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Trente-septième session	18-22 février	Genève	25 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an
29. Conseil des droits de l'homme – Comité consultatif	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-deuxième session	18-22 février	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
30. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^c	Résolutions 34/180 , 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-douzième session	18 février-8 mars	Genève	23 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an
31. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Quarante-cinquième session	20-22 février	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
32. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale	Première partie	21 février et 20 mars	New York	29 G	I (AArCEFR)	T	SR ^f	

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
33. PAM - Conseil d'administration ^b	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	25 février-1 ^{er} mars (À confirmer)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
34. Comité des droits économiques, sociaux et culturels ^c	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-cinquième session	25 février-8 mars (À confirmer)	Genève	18 E	I (AEF) ^d	T	SR	Deux sessions par an
35. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 a)	Session de fond, débat consacré aux activités opérationnelles de développement	26-28 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
36. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	Deux cent quarantième réunion	Février	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
37. Comité des disparitions forcées ^c	Résolutions 61/177 et 68/268 de l'Assemblée générale	Seizième session	4-15 mars	Genève	10 E	I (AEF) ^d	T	SR	Deux sessions par an
38. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Quarantième session	4-29 mars	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an pour une durée totale d'au moins 10 semaines
39. Commission de statistique	Résolution 1999/8 du Conseil économique et social	Cinquantième session	5-8 mars	New York	24 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
40. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme	Résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement	Soixante-dix-neuvième session	11-13 mars	Genève	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
41. Comité des politiques de développement	Résolution 1998/46 du Conseil économique et social	Vingt et unième session	11-15 mars	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
42. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail d'avant session ^c	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-quatrième session	11-15 mars	Genève	5 E	I (AEF) ^d	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
43. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail d'avant session ^c	Résolutions 45/124, 47/94, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-quatorzième session	11-15 mars	Genève	4 E	I (AEF) ^d	T	–	Trois sessions par an
44. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent vingt-cinquième session	11-15 mars	Genève	9 E	I (AEF) ^d	T	–	Trois sessions par an
45. Commission de la condition de la femme	Résolution 11 (II) et décision 1999/257 du Conseil économique et social	Soixante-troisième session	11-22 mars	New York	45 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
46. Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Première réunion ordinaire	12 mars	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
47. Commission des stupéfiants	Résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social	Soixante-deuxième session	18-22 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
48. CFPI	Résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-huitième session	18-29 mars	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
49. Comité des droits de l'homme ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent vingt-cinquième session	18 mars-11 avril	Genève	18 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an
50. CEE	Résolutions 36 (IV) et 2006/38 du Conseil économique et social	Soixante-huitième session	25-27 mars	Genève	56 G	I (AFR)	T	–	Une session tous les deux ans
51. CNUDCI – Groupe de travail I (Micro, petites et moyennes entreprises)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-deuxième session	25-29 mars	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
52. Comité des droits des personnes handicapées ^c	Résolutions 61/106, 66/229 et 68/268 de l'Assemblée générale et article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Vingt et unième session	26 mars-18 avril	Genève	18 E	I (AEF) ^d	T	SR	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
53.	Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Réunion du mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant ^c	Résolution 55/255 de l'Assemblée générale et résolution 8/2 de la Conférence des Parties	Première session	27-29 mars	Vienne	188 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
54.	Assemblée générale, Cinquième Commission	Charte	Première partie de la reprise de la session	Mars (4 semaines)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T SR	
55.	PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	146 ^e réunion	Mars	Nairobi	^g	I (AArCEFR)	– ER ^h	Quatre réunions par an
56.	ONU-Habitat – Comité des représentants permanents	Résolution 56/206 de l'Assemblée générale	Soixante-douzième réunion	Mars	Nairobi	ⁱ	I (AArCEFR)	– ER ^h	Quatre réunions par an
57.	CEA	Résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social	Douzième session annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA	Mars/avril ^j	Addis-Abeba	54 G	I (AArF)	T –	Une session par an
58.	Commission de la population et du développement	Résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social	Cinquante-deuxième session	1 ^{er} -5 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
59.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-quatrième session	1 ^{er} -5 avril	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
60.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	Résolutions 7/21 et 33/4 du Conseil des droits de l'homme	Trente-sixième session	1 ^{er} -5 avril	Genève	5 E	I (AArER)	T –	Trois sessions par an, deux à Genève, une à New York (mandat prorogé jusqu'en 2019)
61.	CNUDCI – Groupe de travail V (Droit de l'insolvabilité)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Cinquante-cinquième session	1 ^{er} -5 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
62.	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration	Résolution 36/151 de l'Assemblée générale	Quarante-neuvième session	1 ^{er} -5 avril	Genève	5 E	I (AEF)	T –	Deux sessions par an
63.	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique	Résolutions 1472 (XIV) et 69/85 et décision 70/518 de l'Assemblée générale	Cinquante-huitième session	1 ^{er} -12 avril	Vienne	83 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
64.	Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 24	Forum des partenariats	3 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)		
65.	Commission du désarmement	Résolution S-10/2 de l'Assemblée générale	Session annuelle	3-21 avril	New York	193 G	I (AArCEFR)	T PV	Une session par an
66.	Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale	Résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social et résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale	Dix-huitième session	8-11 avril	New York	25 E	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an, chacune d'une durée de quatre jours ouvrés
67.	ONU-Habitat – Conseil d'administration	Résolution 1978/1 du Conseil économique et social et résolution 56/206 de l'Assemblée générale	Vingt-septième session	8-12 avril	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T ER ^h	Une session tous les deux ans
68.	CNUDCI – Groupe de travail IV (Commerce électronique)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Cinquante-huitième session	8-12 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
69. Conseil des droits de l'homme – Comité spécial chargé d'élaborer des normes complétant la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Décision 3/103 et résolution 6/21 du Conseil des droits de l'homme	Onzième session	8-19 avril	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
70. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^c	Résolutions 45/158 et 68/268 de l'Assemblée générale	Trentième session	8-19 avril	Genève	14 E	I (AEF) ^d	T	SR	Deux sessions par an
71. Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	9 avril	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
72. Conseil économique et social	Résolution 2013/24 du Conseil économique et social	Réunion extraordinaire sur la coopération internationale en matière fiscale	12 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
73. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur les armes à feu ^c	Résolution 55/255 de l'Assemblée générale	Septième session	15-17 avril	Vienne	114 G	I (AArCEFR)	T		Une session par an
74. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire	Résolution 1991/42 de la Commission des droits de l'homme et résolution 24/7 du Conseil des droits de l'homme	Quatre-vingt-quatrième session	15-24 avril	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an (mandat prorogé jusqu'en 2019)
75. Comité contre la torture ^c	Résolutions 39/46, 65/204 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-sixième session	15 avril-10 mai ^f	Genève	10 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an
76. Comité du programme et de la coordination	Résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale	Session d'organisation	18 avril	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
77. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Quarante-sixième session	22-24 avril	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
78. Comité d'experts de l'administration publique	Résolutions 2001/45 et 2003/60 et décision 2012/252 du Conseil économique et social	Dix-huitième session	22-26 avril ^f	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
79. Comité des droits des personnes handicapées – Groupe de travail d'avant session ^c	Résolutions 67/160 et 68/268 de l'Assemblée générale	Onzième session	22-26 avril ^f	Genève	6 E	I (AEF) ^d	T	–	Deux sessions par an
80. Instance permanente sur les questions autochtones	Résolution 2000/22 du Conseil économique et social	Dix-huitième session	22 avril-3 mai ^f	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
81. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ^c	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-dix-huitième session	22 avril-10 mai ^f	Genève	18 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an
82. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 d)	Session de fond, réunion de coordination et de gestion	23-25 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
83. Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale	Session d'organisation	24 avril (1 séance)	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	
84. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration	Décision 1993/283 du Conseil économique et social	Quarante-huitième session	29 avril-1 ^{er} mai	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
85. Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques	Résolutions 715 A (XXVII) et 1314 (XLIV) du Conseil économique et social	Trente et unième session	29 avril-3 mai	New York	80 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
86. Comité de l'information	Résolution 33/115 C de l'Assemblée générale	Quarante et unième session	29 avril-10 mai	New York	115 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
87. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner la tenue du Registre des armes classiques et les modifications à y apporter	Résolution 71/44 de l'Assemblée générale	Première session	Avril ^f	Genève	20 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions en 2019
88. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	Décision 2001/321 du Conseil économique et social	Première session ordinaire	Avril ^f	À déterminer	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
89. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) ^b	Résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité	Quatre-vingt-sixième session	Avril/mai ^{i, k}	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	À concurrence de quatre sessions, soit 12 jours ouvrés, par an
90. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Avril/mai ^{i, k} (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Deux sessions d'une séance chacune par an
91. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 e)	Session de fond, débat consacré à l'intégration	1 ^{er} -3 mai	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
92. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée sur le droit au développement	Résolution 1998/72 de la Commission des droits de l'homme, décision 1998/269 du Conseil économique et social, résolution 41/128 de l'Assemblée générale et résolutions 9/3 et 24/4 du Conseil des droits de l'homme	Vingtième session	6-10 mai	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T		Une session par an
93. CNUCED – Commission de l'investissement, des entreprises et du développement	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008	Onzième session	6-10 mai	Genève	194 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
94. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'examen périodique universel	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale et décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Trente-troisième session	6-17 mai	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
95. Organe international de contrôle des stupéfiants ^c	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	Cent vingt-cinquième session	6-17 mai	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
96. Commission du droit international	Résolution 174 (II) de l'Assemblée générale	Soixante et onzième session, première partie	6 mai-14 juin ^k	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
97. Alliance globale des institutions nationales des droits de l'homme	Résolution 1994/54 de la Commission des droits de l'homme	Trente-deuxième réunion annuelle	13-15 mai	Genève	92 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
98. CESAP	Résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social	Soixante-quinzième session	13-17 mai	Bangkok	53 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
99. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales	Résolutions 21/19 et 26/26 du Conseil des droits de l'homme	Sixième session	13-17 mai	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
100. CNUDCI – Groupe de travail VI (Droit de travail)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-cinquième session	13-17 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
101. Forum des Nations Unies sur les forêts	Résolutions 2000/35, 2006/49 et 2015/33 et décision 2011/249 du Conseil économique et social	Quatorzième session	13-17 mai	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an de 2017 à 2030
102. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Résolution 1992/1 du Conseil économique et social	Vingt-huitième session	20-24 mai ^k	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
103. Comité des droits de l'enfant ^c	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-unième session	20 mai-7 juin ^k	Genève	18 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an
104. Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Deuxième partie	20 mai-5 juillet ^k	Genève	65 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
105. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale	Session de printemps	20 mai-19 juillet ^k	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
106. Comité chargé des organisations non gouvernementales	Résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social	Reprise de la session	21-30 mai et 14 juin	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
107. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe chargé de l'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/1 de la Conférence des États parties	Dixième session	27-29 mai	Vienne	181 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
108. Commission de la science et de la technique au service du développement	Résolution 46/235 de l'Assemblée générale, et résolutions 2002/37 et 2006/46 et décision 2003/291 du Conseil économique et social	Vingt-deuxième session	27-31 mai	Genève	43 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
109. Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'examiner la possibilité d'élaborer un cadre réglementaire international relatif à la réglementation, à la supervision et au contrôle des activités des sociétés militaires et de sécurité privées	Résolutions 15/26, 22/33 et 28/7 du Conseil des droits de l'homme	Huitième session	27-31 mai	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
110. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur le recouvrement d'avoirs ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/3 de la Conférence des États parties	Treizième session	29 et 30 mai	Vienne	181 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
111. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Réunion intergouvernementale d'experts à composition non limitée pour le renforcement de la coopération internationale ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 4/2 de la Conférence des États parties	Huitième session	30 et 31 mai	Vienne	181 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
112. Conseil économique et social	Résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale	Forum annuel du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement, y compris les réunions spéciales de haut niveau du Conseil avec la Banque mondiale, le FMI, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED	Mai ^k	New York	54 G	I (AArCEFR)	T		Une session par an (5 jours ou 10 séances, y compris les 2 séances de la réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'OMC et la CNUCED)
113. Conseil économique et social	Résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale	Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable	Mai ^k	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session d'une durée de deux jours par an
114. Assemblée générale, Cinquième Commission	Charte	Deuxième partie de la reprise de la session	Mai ^k (4 semaines)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
115. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	Deux cent quarante et unième réunion	Mai ^k	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
116. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 65/119 de l'Assemblée générale	Séminaire régional consacré à l'examen de la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme	Mai ^k (3 jours)	Région des Caraïbes	29 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
117. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner la tenue du Registre des armes classiques et les modifications à y apporter	Résolution 71/44 de l'Assemblée générale	Deuxième session	Mai ^k	New York	20 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions en 2019

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
118. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162, 65/176 et 69/326 de l'Assemblée générale	Session annuelle	3-7 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Trois sessions par an
119. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail chargé de la question de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique	Résolutions 15/23, 23/7 et 32/4 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-cinquième session	3-7 juin	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an, deux à Genève, une à New York (mandat prorogé jusqu'en 2019)
120. CNUCED – Commission du commerce et du développement	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008	Onzième session	3-7 juin	Genève	194 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
121. Comité des contributions	Résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale	Soixante-dix-neuvième session	3-21 juin	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
122. Comité des droits économiques, sociaux et culturels ^c	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-sixième session	3-21 juin	Genève	18 E	I (AEF) ^d	T	SR	Deux sessions par an
123. Comité du programme et de la coordination	Résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale	Cinquante-neuvième session	3-28 juin	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
124. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail de présession ^c	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-troisième session	10-14 juin	Genève	18 E	I (AEF) ^d	T	–	Trois sessions par an
125. États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer	Résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale	Vingt-neuvième réunion	10-14 juin	New York	168 G	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
126. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	Résolution 913 (X) de l'Assemblée générale	Soixante-sixième session	10-14 juin	Vienne	27 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
127. PAM – Conseil d'administration ^b	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale	Session annuelle	10-14 juin (À confirmer)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
128. Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Résolutions 61/106 et 70/247 , par. 53, de l'Assemblée générale et article 40 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Douzième session	11-13 juin	New York	174 G	I (AArCEFR)	T	SR	
129. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Session annuelle	11-14 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Trois sessions par an
130. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	Résolutions 1472 A (XIV) et 69/85 et décision 70/518 de l'Assemblée générale	Soixante-deuxième session	12-21 juin (À confirmer)	Vienne	83 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
131. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^c	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Trente-huitième session	17-21 juin	Genève	25 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an
132. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-quatrième session	17-21 juin	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
133. CCNUCC – Réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention ^c	Résolution 48/189 de l'Assemblée générale	Quarante-huitième session	17-27 juin	Bonn (Allemagne)	197 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
134. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale	Reprise de la session	17-28 juin	New York	29 G	I (AArCEFR)	T	SR ^f	
135. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Quarante et unième session	17 juin-5 juillet	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an pour une durée totale d'au moins 10 semaines

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
136. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^b	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Session annuelle	18-20 juin	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
137. États parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ^c	Résolution 2106 (XX) de l'Assemblée générale	Vingt-huitième réunion	21 juin	New York	178 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
138. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif à la Convention ^c	Résolutions 55/70, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quarante-quatrième session	24-26 juin	Genève	5 E	I (AEF) ^d	T	–	Trois sessions, soit 10 jours ouvrés, par an
139. Réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ^c	Résolutions 46/111, 49/178 et 57/202 de l'Assemblée générale	Trente et unième session	24-27 juin	Genève	8 E	I (AEF) ^d	T	–	Une session par an
140. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Europe	Résolutions 1990/30, 1993/36 et 2005/28 du Conseil économique et social	Treizième réunion	24-28 juin (À confirmer)	Vienne	46 G	I (AEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
141. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent vingt-sixième session	24-28 juin	Genève	9 E	I (AEF) ^d	T	–	Trois sessions par an
142. Réunions des rapporteurs spéciaux, représentants, experts indépendants et présidents des groupes de travail du Conseil des droits de l'homme	Résolution 2002/84 et décision 2005/113 de la Commission des droits de l'homme	Vingt-sixième session	24-28 juin	Genève	À déterminer	I (AEF)	T	–	Une session par an
143. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Cinquante-cinquième session	24 juin-2 juillet	Genève	30 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
144. Tribunal d'appel des Nations Unies	Résolutions 61/261, 62/228, 63/253, 64/233 et 65/251 de l'Assemblée générale	Session d'été	24 juin-5 juillet	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
145. États parties à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ^c	Résolution 65/209 de l'Assemblée générale	Cinquième réunion	25 juin	New York	56 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans

Organe	Mandat	Réunion ou séance	Dates (2019)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
146. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 b)	Session de fond, débat consacré aux affaires humanitaires	26-28 juin	Genève	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
147. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^c	Résolutions 34/180, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-treizième session	27 juin-19 juillet	Genève	23 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an
148. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 d)	Session de fond, réunion de coordination et de gestion	Juin	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
149. États parties à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^c	Résolution 57/218 de l'Assemblée générale	Neuvième réunion	Juin	New York	51 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
150. PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	147 ^e réunion	Juin	Nairobi	^g	I (AArCEFR)	–	ER ^h	Quatre réunions par an
151. PNUE – Assemblée des Nations Unies pour l'environnement	Résolutions 2997 (XXVII), 42/185, 53/242, 67/251 et 71/231 de l'Assemblée générale, décision 27/2 du Conseil d'administration du PNUE et décision 1/2 et résolution 2/22 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement	Quatrième session	Juin	Nairobi	193 G	I (AArCEFR)	–	ER ^h	Une session chaque année impaire
152. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents	Résolution 56/206 de l'Assemblée générale	Soixante-treizième réunion	Juin	Nairobi	ⁱ	I (AArCEFR)	–	ER ^h	Quatre réunions par an
153. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuaire	Résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX		Juin	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Une session par an
154. Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Résolutions 37/99 K et 54/418 de l'Assemblée générale	Soixante-huitième session	Juin/juillet (3 jours)	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
155. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 d)	Session de fond, réunion de coordination et de gestion	1 ^{er} et 2 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
156. CNUCED – Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale	Dix-huitième session	1 ^{er} -3 juillet	Genève	194 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
157. Comité des droits de l'homme ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent vingt-sixième session	1 ^{er} -26 juillet	Genève	18 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an
158. Commission du droit international	Résolution 174 (II) de l'Assemblée générale	Soixante et onzième session, deuxième partie	1 ^{er} juillet-9 août	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
159. Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Trente-septième session	3-5 juillet	Genève	36 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
160. Séminaire sur le droit international	Résolution 49/51 de l'Assemblée générale	Cinquante-cinquième session	3-21 juillet	Genève	30 E	I (AEF)	–	–	Une session par an
161. Conseil des droits de l'homme – Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones	Résolution 6/36 du Conseil des droits de l'homme	Douzième session	8-12 juillet	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
162. CNUDCI	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Cinquante-deuxième session	8-26 juillet (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
163. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	Résolutions 7/21 et 33/4 du Conseil des droits de l'homme	Trente-septième session	15-19 juillet	New York	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an, deux à Genève, une à New York (mandat prorogé jusqu'en 2019)
164. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Quarante-septième session	17-19 juillet	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
165. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail d'avant session ^c	Résolutions 45/124, 47/94, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-quinzième session	22-26 juillet	Genève	4 E	I (AEF) ^d	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
166. Comité contre la torture ^c	Résolutions 39/46 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-septième session	22 juillet-9 août	Genève	10 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an
167. Commission des limites du plateau continental ^c	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5, et résolution 67/78 de l'Assemblée générale	Cinquantième session	22 juillet-6 septembre ^e	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
168. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 d)	Session de fond, réunion de coordination et de gestion	23 et 24 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
169. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU	Résolution 74 (I) de l'Assemblée générale	Soixante-treizième session ordinaire	23 et 24 juillet	New York	3 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
170. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, par. 10	Session d'organisation	25 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
171. CFPI	Résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-neuvième session	29 juillet-9 août	À déterminer	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
172. Comité spécial de l'océan Indien	Résolutions 2992 (XXVII) et 70/22 de l'Assemblée générale	Session de 2019	Juillet	New York	43 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
173. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 c)	Session de fond, débat de haut niveau, y compris la réunion ministérielle de trois jours du forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisée sous les auspices du Conseil, et l'examen ministériel annuel	Juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
174. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner la tenue du Registre des armes classiques et les modifications à y apporter	Résolution 71/44 de l'Assemblée générale	Troisième session	Juillet	Genève	20 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions en 2019

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
175. Forum politique de haut niveau sur le développement durable organisé sous les auspices du Conseil économique et social	Résolutions 66/288 , 67/290 et 68/1 de l'Assemblée générale	Sixième session	Juillet	New York	197 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
176. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	242 ^e réunion	Juillet	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
177. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	Résolutions 248 (III), 46/200 et 61/240 de l'Assemblée générale	Soixante-quatrième session	Juillet	New York	33 E	I (AF)	T	–	Une session par an
178. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Juillet (1 séance)	New York	15 E	I (AF)	T	–	Une session par an
179. Conseil des droits de l'homme – Comité consultatif	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-troisième session	5-9 août	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
180. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ^c	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-dix-neuvième session	5-30 août (À confirmer)	Genève	18 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an
181. Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Troisième partie	5 août-20 septembre		65 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
182. Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ^f	Résolution 2011/24 du Conseil économique et social	Neuvième session	7-9 août	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
183. Comité des droits des personnes handicapées ^c	Résolutions 61/106 , 66/229 et 68/268 de l'Assemblée générale et article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Vingt-deuxième session	19 août-6 septembre	Genève	18 E	I (AEF) ^d	T	SR	Deux sessions par an
184. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire	Résolution 1991/42 de la Commission des droits de l'homme et résolution 24/7 du Conseil des droits de l'homme	Quatre-vingt-cinquième session	26-30 août	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an (mandat prorogé jusqu'en 2019)
185. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-cinquième session	26-30 août	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

Organe	Mandat	Réunion ou séance	Dates (2019)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
186. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^c	Résolutions 45/158 et 68/268 de l'Assemblée générale	Trente et unième session	26 août-4 septembre	Genève	14 E	I (AEF) ^d	T	SR	Deux sessions par an
187. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption - Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/1 de Conférence des États parties	Première partie de la reprise de la dixième session	2-4 septembre	Vienne	181 G	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
188. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme	Résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement	Quatre-vingtième session	2-4 septembre	Genève	19 G	I (AArCEFR)	T	-	Trois sessions par an
189. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	3-6 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	-	Trois sessions par an
190. Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale	Session de fond	3-9 septembre	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
191. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale	Session d'automne	3 septembre-13 décembre ^{m, n, o}	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	-	Trois sessions par an
192. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur la prévention de la corruption ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/2 de la Conférence des États parties	Dixième session	5-6 septembre	Vienne	181 G	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
193. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^b	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	9-10 septembre	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	-	Trois sessions par an
194. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail d'experts gouvernementaux sur l'assistance technique ^c	Résolution 55/255 de l'Assemblée générale et décision 2/6 et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Douzième session	9-11 septembre	Vienne	188 G	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
195. Comité des droits des personnes handicapées – Groupe de travail d'avant session ^c	Résolutions 67/160 et 68/268 de l'Assemblée générale	Douzième session	9-13 septembre	Genève	6 E	I (AEF) ^d	T	–	Deux sessions par an
196. États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions ^{b,c}	Résolution 64/36 de l'Assemblée générale	Réunion des États parties	9-13 septembre	À déterminer	59 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
197. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration	Résolution 46/122 de l'Assemblée générale	Vingt-quatrième session	9-13 septembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
198. Comité des disparitions forcées ^c	Résolutions 61/177 et 68/268 de l'Assemblée générale	Dix-septième session	9-20 septembre	Genève	10 E	I (AEF) ^d	T	SR	Deux sessions par an
199. Comité des droits de l'enfant ^c	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-deuxième session	9-27 septembre	Genève	18 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an
200. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Quarante-deuxième session	9-27 septembre	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an pour une durée totale d'au moins 10 semaines
201. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur la coopération internationale ^c	Résolution 55/255 de l'Assemblée générale et décision 3/2 et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Dixième session	11-13 septembre	Vienne	188 G	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
202. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	11-13 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Trois sessions par an
203. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient	Résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social	Cinquante-quatrième session	16-20 septembre (À confirmer)	Une capitale dans la région	23 G	I (AArR)	T	–	Une session par an
204. CNUCED – Conseil du commerce et du développement	Résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED	Soixante-sixième session	16-27 septembre	Genève	155 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
205. Assemblée générale	Charte et résolution 57/301 de l'Assemblée générale, par. 1	Soixante-quatorzième session	17 septembre-décembre ^{m, n, o}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV/ SR ^p	

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
206. CNUDCI – Groupe de travail II (Règlement des différends)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Soixante et onzième session	23-27 septembre (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
207. Assemblée générale	Résolutions 69/58 et 70/34 de l'Assemblée générale	Célébration de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires	26 septembre	New York	193 G	I (AArCEFR)	–		Une réunion par an
208. CNUDCI – Groupe de travail I (Micro-, petites et moyennes entreprises)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-troisième session	30 septembre-4 octobre (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
209. Assemblée générale	Charte et résolution 57/301 de l'Assemblée générale, par. 2	Débat général, soixante-quatorzième session	30 septembre-9 octobre	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV/ SR ^p	
210. Assemblée générale	Résolutions 57/250 et 69/313 de l'Assemblée générale	Septième dialogue de haut niveau sur le financement du développement ^s	Septembre (2 ou 3 jours)	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session tous les quatre ans
211. Forum politique de haut niveau réuni sous les auspices de l'Assemblée générale	Résolution 70/1 de l'Assemblée générale		Septembre	New York	193 G	I (AArCEFR)			Une session tous les quatre ans
212. PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	148 ^e réunion	Septembre	Nairobi	^g	I (AArCEFR)	–	ER ^h	Quatre réunions par an
213. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents	Résolution 56/206 de l'Assemblée générale	Soixante-quatorzième réunion	Septembre	Nairobi	ⁱ	I (AArCEFR)	–	ER ^h	Quatre réunions par an
214. UNRWA – Commission consultative	Résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale		Septembre (1 jour)	À déterminer	27 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
215. États parties à la Convention contre la torture et autres peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants ^c	Résolution 39/46 A de l'Assemblée générale	Dix-septième session	1 ^{er} octobre	Genève	161 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
216. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur la traite des personnes ^c	Résolution 55/25 de l'Assemblée générale et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Neuvième session	7-9 octobre ^m	Vienne	171 G	I (AArCEFR)	T		Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
217. Conseil des droits de l'homme – Forum intersessions sur les droits économiques, sociaux et culturels (forum social)	Résolution 6/13 du Conseil des droits de l'homme	Onzième session	7-9 octobre ^m	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
218. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes	Résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social	Vingt-neuvième réunion	7-11 octobre ^m (À confirmer)	Santiago ou une autre capitale de la région	41 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
219. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail de présession ^c	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-quatrième session	7-11 octobre ^m	Genève	18 E	I (AEF) ^d	T	–	Trois sessions par an
220. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent vingt-septième session	7-11 octobre ^m	Genève	9 E	I (AEF) ^d	T	–	Trois sessions par an
221. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail chargé de la question de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique	Résolutions 15/23, 23/7 et 32/4 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-sixième session	7-11 octobre ^m	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an, deux à Genève, une à New York (mandat prorogé jusqu'en 2019)
222. HCR – Comité exécutif	Résolutions 1166 (XII), 66/134 et 69/153 de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session	7-11 octobre ^m	Genève	101 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
223. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration	Résolution 36/151 de l'Assemblée générale	Cinquantième session	7-11 octobre ^m	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
224. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international	Résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale	Cinquante-quatrième session	8 et 9 octobre ^m	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
225. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur le trafic illicite de migrants ^c	Résolution 55/25 de l'Assemblée générale	Sixième session	9-11 octobre ^m	Vienne	145 G	I (AArCEFR)	T		Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
226. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail d'avant session ^c	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-cinquième session	14-18 octobre (À confirmer)	Genève	5 E	I (AEF) ^d	T	–	Deux sessions par an
227. CNUDCI – Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-huitième session	14-18 octobre (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
228. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban	Résolution 2002/68 de la Commission des droits de l'homme, décision 2002/270 du Conseil économique et social et résolution 1/5 du Conseil des droits de l'homme	Dix-septième session	14-25 octobre	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
229. Comité des droits de l'homme ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent vingt-septième session	14 octobre-1 ^{er} novembre ⁿ	Genève	18 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an
230. Commission des limites du plateau continental ^c	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5, et résolution 67/78 de l'Assemblée générale	Cinquante et unième session ^q	14 octobre-29 novembre ^{n, o}	New York	21 E	–	–	–	Trois sessions par an
231. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale	Résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social et résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale	Dix-neuvième session	15-18 octobre (À confirmer)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an, chacune d'une durée de quatre jours ouvrés
232. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif à la Convention ^c	Résolutions 55/70, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quarante-cinquième session	16-18 octobre	Genève	5 E	I (AEF) ^d	T	–	Trois sessions, soit 10 jours ouvrés, par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
233. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Asie et du Pacifique	Résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social	Quarante-troisième réunion	21-25 octobre (À confirmer)	Bangkok ou une autre capitale de la région	53 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
234. Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme	Résolution 26/9 du Conseil des droits de l'homme	Cinquième session	21-25 octobre	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
235. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^c	Résolutions 34/180, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-quatorzième session	21 octobre-15 novembre ^{n, o}	Genève	23 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an
236. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration	Décision 1993/283 du Conseil économique et social	Quarante-neuvième session	28-30 octobre ⁿ (À confirmer)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
237. Organe international de contrôle des stupéfiants ^c	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	Cent vingt-sixième session	28 octobre-15 novembre ^{n, o}	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
238. Assemblée générale, Cinquième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-quatorzième session	Octobre-décembre ^{m, n, o}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
239. Assemblée générale, Première Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-quatorzième session	Octobre-novembre ^{m, n, o}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV ^p	
240. Assemblée générale, Quatrième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-quatorzième session	Octobre-novembre ^{m, n, o}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
241. Assemblée générale, Deuxième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-quatorzième session	Octobre-novembre ^{m, n, o}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
242. Assemblée générale, Sixième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-quatorzième session	Octobre-novembre ^{m, n, o}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
243. Assemblée générale, Troisième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-quatorzième session	Octobre-novembre ^{m, n, o}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
244. CNUCED – Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication	Résolution 1982/67 du Conseil économique et social	Trente-sixième session	4-6 novembre	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
245. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale	Huitième session	4-8 novembre (À confirmer)	Émirats arabes unis	178 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
246. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe chargé de l'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/1 de la Conférence des États parties	Deuxième partie de la reprise de la dixième session	4-8 novembre (À confirmer)	Émirats arabes unis	181 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
247. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire	Résolution 1991/42 de la Commission des droits de l'homme et résolution 24/7 du Conseil des droits de l'homme	Quatre-vingt-sixième session	4-8 novembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an (mandat prorogé jusqu'en 2019)
248. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'examen périodique universel	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale et décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Trente-quatrième session	4-15 novembre ^o	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
249. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Afrique	Résolution 1985/11 du Conseil économique et social	Vingt-neuvième réunion	11-15 novembre ^o (À confirmer)	Addis-Abeba ou une autre capitale de la région	54 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
250. CCNUCC - Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires ^c	Résolution 48/189 de l'Assemblée générale	Vingt-cinquième session	11-22 novembre ^o	Bonn (Allemagne)	197 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
251. Comité contre la torture ^c	Résolutions 39/46, 65/204 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-huitième session	11 novembre-11 décembre ^o	Genève	10 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
252. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme	Résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement	Quatre-vingt-unième session	18-20 novembre	Genève	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
253. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^c	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du Conseil des droits de l’homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l’Assemblée générale	Trente-neuvième session	18-22 novembre	Genève	25 E	I (AEF) ^d	T	SR	Trois sessions par an
254. CNUDCI - Groupe de travail VI (Droit des sûretés)	Résolution 2205 (XXI) de l’Assemblée générale	Trente-sixième session	18-22 novembre (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
255. PAM - Conseil d’administration ^b	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l’Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	18-22 novembre (À confirmer)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
256. Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V à la Convention sur l’interdiction ou la limitation de l’emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, c}	Paragraphe 1 de l’article 10 du Protocole modifié et résolutions 32/152 et 35/153 de l’Assemblée générale	Douzième Conférence des Hautes Parties contractantes	20 novembre (À confirmer)	Genève	72 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
257. Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II, tel que modifié, à la Convention sur l’interdiction ou la limitation de l’emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, c}	Paragraphe 1 de l’article 13 du Protocole modifié et résolutions 32/152 et 35/153 de l’Assemblée générale	Vingt et unième conférence annuelle	21 novembre (À confirmer)	Genève	92 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

Organe	Mandat	Réunion ou séance	Dates (2019)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
258.	Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, c}	Résolutions 32/152 et 35/153 de l'Assemblée générale	Réunion des Hautes Parties contractantes	22-24 novembre (À confirmer)	Genève	114 G	I (AArCEFR)	T SR	Une session par an
259.	CNUDCI – Groupe de travail IV (Commerce électronique)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Cinquante-neuvième session	25 et 26 novembre (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
260.	Conseil des droits de l'homme – Forum sur les entreprises et les droits de l'homme	Résolutions 17/4 et 26/22 du Conseil des droits de l'homme	Huitième session	25-27 novembre (À confirmer)	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
261.	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail d'avant session ^c	Résolutions 45/124, 47/94, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-seizième session	25-29 novembre	Genève	4 E	I (AEF) ^d	T –	Trois sessions par an
262.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	Résolutions 7/21 et 33/4 du Conseil des droits de l'homme	Trente-huitième session	25-29 novembre	Genève	5 E	I (AArER)	T –	Trois sessions par an, deux à Genève, une à New York (mandat prorogé jusqu'en 2019)
263.	Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Cinquante-sixième session	25 novembre-3 décembre	Genève	30 E	I (ACEFR)	T –	Une ou deux sessions par an
264.	Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ^c	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	Centième session	25 novembre-13 décembre	Genève	18 E	I (AEF) ^d	T SR	Trois sessions par an
265.	Conseil des droits de l'homme – Forum sur les questions relatives aux minorités	Résolutions 6/15 et 19/23 du Conseil des droits de l'homme	Douzième session	28 et 29 novembre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
266.	Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien	29 novembre	New York	25 G	I (AArCEFR)	T PV	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
267. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	243 ^e réunion	Novembre ^o	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
268. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) ^b	Résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité	Quatre-vingt-septième session	Novembre ^o	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	–	À concurrence de quatre sessions, soit 12 jours ouvrés par an
269. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement	Résolution 32/197 de l'Assemblée générale		Novembre ^o	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
270. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Novembre ^o (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Deux sessions d'une séance chacune par an
271. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	Décision 2001/321 du Conseil économique et social	Deuxième session ordinaire	Novembre ^{o, r} (À confirmer)	New York	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
272. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	Résolution 55/75 de l'Assemblée générale	Conférence pour les annonces de contributions	2 décembre (À confirmer)	Genève	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
273. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	Résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale		2 décembre	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
274. Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ^{b, c}	Décision prise par les États parties à la septième Conférence d'examen et résolution 2826 (XXVI) de l'Assemblée générale	Session annuelle	2-6 décembre (À confirmer)	Genève	172 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
275. CNUDCI – Groupe de travail V (Droit de l'insolvabilité)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Cinquante-sixième session	2-6 décembre (À confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
276. Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Trente-huitième session	4-6 décembre	Genève	36 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
277. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique	Résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale	Soixantième session ordinaire	9 et 10 décembre ^r	New York	9 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
278. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU	Résolution 74 (I) de l'Assemblée générale	Quarante-neuvième session extraordinaire	10 décembre ^r	New York	3 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
279. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Quarante-huitième session	11-13 décembre ^r	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
280. Commission des stupéfiants et Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Décision 2011/259 du Conseil économique et social	Réunions conjointes de la Commission des stupéfiants (reprise de la soixante-deuxième session) et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (reprise de la vingt-huitième session)	12 décembre	Vienne	53 G/40 G	I (AArCEFR)	T	–	
281. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Décision 2009/251 du Conseil économique et social	Reprise de la vingt-huitième session	13 décembre	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
282. Commission des stupéfiants	Résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social	Reprise de la soixante-deuxième session	13 décembre	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
283. PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	149 ^e réunion	Décembre	Nairobi	^g	I (AArCEFR)	–	ER ^h	Quatre réunions par an
284. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents	Résolution 56/206 de l'Assemblée générale	Soixante-quinzième session	Décembre	Nairobi	ⁱ	I (AArCEFR)	–	ER ^h	Quatre réunions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
285. Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
286. Comité des relations avec le pays hôte	Résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
287. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
288. Conseil économique et social	Charte et résolutions 50/227 , 61/16 et 68/1 de l'Assemblée générale	Séances et consultations	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR ^f	Selon les besoins
289. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS	Résolutions 2020 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Réunions d'information et consultations	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
290. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Réunions d'organisation et intersessions et sessions extraordinaires	Selon les besoins	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR ^f	Selon les besoins
291. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	Résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale		Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
292. Commission de consolidation de la paix	Résolution 60/180 de l'Assemblée générale et résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	31 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
293. Conseil de sécurité	Charte		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	PV	Selon les besoins
294. Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique	S/2002/207		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
295. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
296. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)	Résolution 1518 (2003) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
297. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria	Résolution 1521 (2003) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins
298. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo	Résolution 1533 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins
299. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	Résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins
300. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire	Résolution 1572 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins
301. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	Résolution 1591 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins
302. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)	Résolution 1636 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins
303. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)	Résolution 1718 (2006) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins
304. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye	Résolution 1970 (2011) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins
305. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)	Résolution 1988 (2011) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins
306. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau	Résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins
307. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine	Résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
308. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014)	Résolution 2140 (2014) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins (AArCEFR)
309. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015)	Résolution 2206 (2015) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins (AArCEFR)
310. Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée	Résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins (AArCEFR)
311. Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) , 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés	Résolutions 1267 (1999) , 1989 (2011) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins (AArCEFR)
312. Groupe de travail du Conseil de sécurité créé par la résolution 1566 (2004)	Résolution 1566 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	–	Selon les besoins (AArCEFR)
313. Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé	Résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	–	Selon les besoins (AArCEFR)
314. Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix	S/PRST/2001/3		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	–	Selon les besoins (AArCEFR)
315. Conseil de sécurité – Comité d'experts	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1 ^{re} séance, en 1946		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins (AArCEFR)
316. Conseil de sécurité – Comité pour les réunions hors Siège du Conseil	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625 ^e séance		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins (AArCEFR)
317. Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux membres	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42 ^e séance, en 1946		Selon les besoins	New York	15 G	I	T	SR	Selon les besoins (AArCEFR)
318. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies ^b	Résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	Genève	15 G	I	T	SR	Selon les besoins (AArCEFR)

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
319. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail	Résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	151 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
320. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction)	Charte		Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV ^f	Selon les besoins
321. CNUCED – consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	^s	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)
322. CNUCED – réunion directive du Conseil du commerce et du développement	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 18 réunions)	Genève	155 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 18 réunions)
323. CNUCED – autres conférences et réunions sur les produits de base	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	^s	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)
324. CNUCED – séminaires et groupes d'études	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 20 réunions)	Genève	^s	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 20 réunions)
325. UNICEF - Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Réunions d'information et consultations	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
326. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine	Résolution 194 (III) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T	–	Selon les besoins
327. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine	À déterminer (3 jours)	À déterminer	25 G	I (AArEF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
328. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne	À déterminer (3 jours)	À déterminer	25 G	I (AArEF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
329. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine	À déterminer (3 jours)	À déterminer	25 G	I (AArEF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
330. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien	À déterminer (3 jours)	À déterminer	25 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
331. Commission du désarmement	Résolution S-10/2 de l'Assemblée générale	Session d'organisation	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
332. CEE – comités et groupes de travail	Résolution 36 (IV) du Conseil économique et social		À déterminer	Genève	56 G	À déterminer	T	–	Jusqu'à trois sessions par semaine dans la limite autorisée pour la CEE
333. Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/ UNOPS, de l'UNICEF, du PAM et d'ONU-Femmes	Résolutions 52/12 B et 65/176 de l'Assemblée générale	Réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, du PAM et d'ONU-Femmes	À déterminer	New York	36 G/36 G/ 36 G/41 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	
334. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire	Résolution 71/67 de l'Assemblée générale	Troisième session	À déterminer (5 jours)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	En tout 3 sessions de cinq jours en 2018 et 2019
335. Assemblée générale	Résolutions 63/225, 66/172, 67/219, 71/1 et 71/237 de l'Assemblée générale	Troisième Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement	À déterminer (Premier semestre de 2019)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session tous les quatre ans

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
336. Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies ^f	Résolution 49/143 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
337. Groupe de travail officieux à composition non limitée sur l'Agenda pour la paix et/ou ses sous-groupes ^f	Résolution 47/120 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
338. Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020	Résolution 2373 (XXII) de l'Assemblée générale et Décision de la Conférence d'examen de 2000, vol. I [NPT/CONF.2000/28 (Parts I and II)], première partie	Troisième session	À déterminer	New York	190 G	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions du Comité préparatoire doivent se tenir au cours des années précédant la conférence d'examen
339. Réunions régionales préparatoires au Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	Résolutions 46/152, 56/119 et 70/174 de l'Assemblée générale et résolutions 1992/24 et 1993/32 du Conseil économique et social	Réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes préparatoire au quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	À déterminer (3 jours)	CEPALC ou une capitale de la région	45 G	I (AEF)	T	–	Une session tous les cinq ans
340. Réunions régionales préparatoires au Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	Résolutions 46/152, 56/119 et 70/174 de l'Assemblée générale et résolutions 1992/24 et 1993/32 du Conseil économique et social	Réunion régionale pour l'Asie et le Pacifique préparatoire au quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	À déterminer (3 jours)	CESAP ou une capitale de la région	53 G	I (ACFR)	T	–	Une session tous les cinq ans
341. Réunions régionales préparatoires au Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	Résolutions 46/152, 56/119 et 70/174 de l'Assemblée générale et résolutions 1992/24 et 1993/32 du Conseil économique et social	Réunion régionale pour l'Asie occidentale préparatoire au quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	À déterminer (3 jours)	CESAO ou une capitale de la région	18 G	I (AAr)	T	–	Une session tous les cinq ans

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
342. Réunions régionales préparatoires au Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	Résolutions 46/152 , 56/119 et 70/174 de l'Assemblée générale et résolutions 1992/24 et 1993/32 du Conseil économique et social	Réunion régionale pour l'Afrique préparatoire au quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	À déterminer (3 jours)	CEA ou une capitale de la région	54 G	I (AArF)	T	–	Une session tous les cinq ans
343. Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction	Paragraphe 1 de l'article 12 de la Convention, résolution 71/34 de l'Assemblée générale et APLC/CONF/2014/4 , par. 31	Quatrième session	À déterminer	À déterminer	156 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les cinq ans
344. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification – Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires ^c	Résolution 66/201 de l'Assemblée générale	Quatorzième session	À déterminer	À déterminer	185 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
345. CNUCED – réunions d'experts	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra, adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008, et section A de la première partie du Mandat de Doha, adopté à la treizième session de la Conférence, tenue à Doha du 21 au 26 avril 2012		À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Jusqu'à huit réunions de trois jours chacune par an
346. PNUE – Sous-Comité annuel du Comité des représentants permanents	Décision 27/2 du Conseil d'administration	Sixième session	À déterminer	Nairobi	^g	–	–	ER ^h	Une session par an
347. PNUE – Comité des représentants permanents à composition non limitée	Décision 27/2 du Conseil d'administration du PNUE et résolution 2/22 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement	Quatrième session	À déterminer	Nairobi	193 G	I (AArCEFR)	T	ER ^h	Une session chaque année impaire

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou séance</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
348. UNITAR – Conseil d'administration ^b	Résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale		À déterminer (2 ou 3 jours)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T	–	Une session par an
349. Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies	Résolutions 61/261, 62/228, 63/253, 64/233 et 65/251 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York/ Genève/ Nairobi	À déterminer	À déterminer	T	–	Selon les besoins
350. Tribunal d'appel des Nations Unies	Résolutions 61/261, 62/228, 63/253, 64/233 et 65/251 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York/ Nairobi	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
351. UNU – Conseil	Résolutions 3081 (XXVIII) et 68/236 de l'Assemblée générale		À déterminer (1 semaine)	Tokyo	12 E	I (AF)	T	–	Une session par an

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau C)

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le Règlement intérieur.

^b Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.

^c Organe conventionnel.

^d En application du paragraphe 30 de la résolution 68/268 de l'Assemblée générale, pour les travaux des organes conventionnels des droits de l'homme, l'interprétation sera assurée dans un maximum de trois langues de travail officielles, une quatrième langue officielle pouvant être ajoutée, à titre exceptionnel, si nécessaire, pour faciliter la communication entre les membres, selon ce que déterminera le comité intéressé, en tenant compte du fait que ces mesures ne créeront pas un précédent, en raison de la nature particulière des organes conventionnels, et sans préjudice du droit de chaque État partie de communiquer avec les organes conventionnels dans l'une des six langues officielles de l'Organisation.

^e Les réunions qui doivent se tenir du 4 au 8 février, du 4 au 8 mars, du 5 au 9 août et du 26 au 30 août 2019 peuvent bénéficier de services de conférence.

^f Pour les séances plénières uniquement.

^g Conformément au paragraphe h) de la décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE, le Comité des représentants permanents se compose des représentants de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres de ses institutions spécialisées, et de la Commission européenne, accrédités par le PNUE, qu'ils soient établis à Nairobi ou ailleurs.

^h L'Office des Nations Unies à Nairobi établit des rapports de réunion (prise de notes, compilation et édition) pour le compte des services de secrétariat technique des réunions dont il assure le service. Ces rapports sont de nature technique et se distinguent des autres types de comptes rendus de réunions établis par le Secrétariat.

ⁱ Conformément aux dispositions de la résolution 19/1 du Conseil d'administration d'ONU-Habitat, le Comité des représentants permanents est ouvert aux représentants de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres de ses institutions spécialisées qui sont accréditées auprès d'ONU-Habitat.

^j En application du paragraphe 4 de la résolution 56/242 de l'Assemblée générale et comme l'Assemblée en a décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l'ONU sont priés d'éviter de tenir des réunions le jour du vendredi saint orthodoxe, à savoir le 26 avril 2019.

^k En application du paragraphe 6 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où la Journée du Vesak est célébrée sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui devrait tomber le 20 mai 2019.

^l Conformément à l'exposé oral concernant les incidences sur le budget-programme présenté en 2011 à la création du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale, le Comité peut tenir sa session annuelle à New York seulement pendant les périodes de « faible activité », c'est-à-dire début janvier ou en août. Si une session annuelle se tient en dehors des périodes de « faible activité » à New York, des services d'interprétation ne peuvent être fournis que « sous réserve des disponibilités ».

^m En application du paragraphe 5 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège et des autres lieux d'affectation où Yom Kippour est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions ce jour-là, à savoir le 9 octobre 2019.

ⁿ En application du paragraphe 7 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où Diwali est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui devrait tomber le 28 octobre 2019.

^o En application du paragraphe 8 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où GURPURAB est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui devrait tomber le 11 novembre 2019.

^p Des procès-verbaux sont établis pour les séances plénières de l'Assemblée générale et de sa Première Commission.

^q La cinquante et unième session se tiendra en dehors des locaux du Siège et aucun service de conférence ne sera assuré par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.

^r Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

^s Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).

^t Des services de conférence seront fournis dans le cadre des ressources allouées à l'Assemblée générale.

D. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2018

(16 septembre 2017)

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. OACI – Comité	Deux cent treizième session	15 janvier-2 février	Montréal (Canada)
2. OMS – Conseil exécutif	Cent quarante-deuxième session	Janvier	Genève
3. FIDA – Conseil des gouverneurs	Quarante et unième session	14 et 15 février	Rome
4. OACI – Conseil	Deux cent treizième session	26 février-16 mars	Montréal (Canada)
5. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée	Commission juridique et technique	Février-mars	Kingston
6. AIEA – Conseil des gouverneurs		5-9 mars	Vienne
7. BIT – Conseil d'administration et ses commissions	Trois cent trente-deuxième session	12 et 13 mars	Genève
8. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d'experts	Cinquantième session	12-23 mars (À confirmer)	Vienne
9. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Quatre-vingt-septième session	Mars	La Haye
10. UNESCO – Conseil exécutif	Deux cent quatrième session	4-15 avril	Paris
11. UPU – Conseil d'exploitation postale		16-20 avril	Berne
12. FIDA – Conseil d'administration	Cent vingt-troisième session	17 et 18 avril	Rome
13. IUT – Conseil	Session de 2018	18-27 avril	Genève
14. FMI/Banque mondiale – réunions annuelles conjointes des Conseils des Gouverneurs	Réunions de printemps	20-22 avril	Washington
15. UPU – Conseil d'administration		23-27 avril	Berne
16. OACI – Comité	Deux cent quatorzième session	30 avril-18 mai	Montréal (Canada)
17. AIEA – Comité du programme et du budget		7-11 mai	Vienne
18. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe consultatif	Cinquantième session	14-18 mai (À confirmer)	Vienne
19. OIT – Conférence générale	Cent septième session	28 mai-8 juin	Genève
20. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Commission du budget et des finances	Trentième session	Mai	La Haye
21. OMT – Conseil exécutif	Cent huitième session	Mai	Madrid
22. OMS – Conseil exécutif	Cent quarante-troisième session	Mai	Genève
23. OMS – Assemblée mondiale de la Santé	Soixante et onzième session	Mai	Genève
24. FAO – Conseil	Cent cinquante-neuvième session	4-8 juin	Rome

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
25. AIEA – Conseil des gouverneurs		4-8 juin	Vienne
26. BIT – Conseil d’administration et ses commissions	Trois cent trente-troisième session	9 juin	Genève
27. Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail A et consultations officieuses/réunions d’experts	Cinquante-troisième session	11-15 juin	Vienne
28. OACI – Conseil	Deux cent quatorzième session	11-29 juin	Montréal (Canada)
29. ONUDI – Comité des programmes et des budgets	Trente-quatrième session	19 et 20 juin (À confirmer)	Vienne
30. OMM – Conseil exécutif	Soixante-dixième session	20-29 juin	Genève
31. Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires	Cinquantième session	2-4 juillet	Vienne
32. OMI – Conseil	Cent vingtième session	2-6 juillet	Londres
33. Organisation pour l’interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Quatre-vingt-huitième session	Juillet	La Haye
34. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée	Vingt-quatrième session	Juillet-août	Kingston
35. Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail B et réunions conjointes des Groupes de travail A et B	Cinquante et unième session	27 août-7 septembre	Vienne
36. AIEA – Conseil des gouverneurs		10-14 septembre	Vienne
37. FIDA – Conseil d’administration	Cent vingt-quatrième session	12 et 13 septembre	Rome
38. AIEA – Conférence générale	Soixante-deuxième session	17-21 septembre	Vienne
39. OACI – Comité	Deux cent quinzième session	17 septembre-5 octobre	Montréal (Canada)
40. AIEA – Conseil des gouverneurs		24 septembre	Vienne
41. Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires – Groupe consultatif	Cinquante et unième session	25-28 septembre	Vienne
42. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Commission du budget et des finances	Trente et unième session	Septembre	La Haye
43. OMPI – Assemblées des États membres		Septembre/octobre	Genève
44. UNESCO – Conseil exécutif	Deux cent cinquième session	5-18 octobre	Paris
45. FMI/Banque mondiale – réunions annuelles conjointes des Conseils des gouverneurs	Réunions d’automne	12-14 octobre	Washington
46. Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail A et consultations officieuses/réunions d’experts	Cinquante-quatrième session	15-17 octobre	Vienne
47. UPU – Conseil d’exploitation postale		17-21 octobre	Berne
48. UPU – Conseil d’administration		24-28 octobre	Berne

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2018)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
49. BIT – Conseil d’administration et ses commissions	Trois cent trente-quatrième session	25 octobre-8 novembre	Genève
50. OACI – Conseil	Deux cent quinzième session	29 octobre-16 novembre	Montréal (Canada)
51. Organisation pour l’interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Quatre-vingt-neuvième session	Octobre	La Haye
52. Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires	Cinquante et unième session	5-7 novembre	Vienne
53. AIEA – Conseil des Gouverneurs, Comité de l’assistance et de la coopération techniques		19-21 novembre	Vienne
54. OMI – Conseil	Cent vingt et unième session	19-23 novembre	Londres
55. Conférence des États parties à la Convention sur les armes chimiques	Quatrième session extraordinaire de la Conférence des États parties chargée d’examiner le fonctionnement de la Convention sur les armes chimiques et vingt-troisième session de la Conférence des États parties	19-30 novembre	La Haye
56. AIEA – Conseil des gouverneurs		22 et 23 novembre	Vienne
57. ONUDI – Conseil du développement industriel (À confirmer)	Quarante-sixième session	26-28 novembre (À confirmer)	Vienne
58. UNESCO – Conseil exécutif	Deux cent sixième session	Novembre	Paris
59. FAO – Conseil	Cent soixantième session	3-7 décembre	Rome
60. FIDA – Conseil d’administration	Cent vingt-cinquième session	12 et 13 décembre	Rome
61. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale	Dix-septième session	Décembre	La Haye

E. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2019

(16 septembre 2017)

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. OACI – Comité	Deux cent seizième session	14 janvier-1 ^{er} février	Montréal (Canada)
2. OMS – Conseil exécutif	Cent quarante-quatrième session	Janvier	Genève
3. OACI – Conseil	Deux cent seizième session	18 février-15 mars	Montréal (Canada)
4. FIDA – Conseil des gouverneurs	Quarante-deuxième session	Février	Rome
5. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée	Commission juridique et technique	Février-mars	Kingston
6. AIEA – Conseil des gouverneurs		Mars	Vienne
7. BIT – Conseil d'administration et ses commissions	Trois cent trente-cinquième session	Mars	Genève
8. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Quatre-vingt-dixième session	Mars	La Haye
9. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts		Mars	Vienne
10. UPU – Conseil d'exploitation postale		2-6 avril	Berne
11. UPU – Conseil d'administration		9-13 avril	Berne
12. FMI/Banque mondiale – réunions annuelles conjointes des Conseils des gouverneurs	Réunions de printemps	12-14 avril	Washington
13. OACI – Comité	Deux cent dix-septième session	15 avril-3 mai	Montréal (Canada)
14. FAO – Conseil	Cent soixante et unième session	Avril	Rome
15. FIDA – Conseil d'administration	Cent vingt-sixième session	Avril	Rome
16. UNESCO – Conseil exécutif	Deux cent septième session	Avril	Paris
17. ONUDI – Comité des programmes et des budgets	Trente-cinquième session	14-16 mai (À confirmer)	Vienne
18. OACI – Conseil	Deux cent dix-septième session	21 mai-21 juin	Montréal (Canada)
19. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Commission du budget et des finances	Trente-deuxième session	Mai	La Haye
20. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe consultatif		Mai	Vienne
21. OMT – Conseil exécutif	Cent neuvième session	Mai	À déterminer
22. OMS – Conseil exécutif	Cent quarante-cinquième session	Mai	Genève
23. OMS – Assemblée mondiale de la Santé	Soixante-douzième session	Mai	Genève

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
24. OMM – Congrès météorologique mondial	Dix-huitième session	5-14 juin	Genève
25. IUT – Conseil	Session de 2019	10-20 juin	Genève
26. OIT – Conférence générale	Cent huitième session	10-21 juin	Genève
27. OMM – Conseil exécutif	Soixante et onzième session	17-19 juin	Genève
28. ONUDI – Conseil du développement industriel	Quarante-septième session	25-27 juin (À confirmer)	Vienne
29. FAO – Conférence	Quarante et unième session	Juin	Rome
30. FAO – Conseil	Cent soixante-deuxième session	Juin	Rome
31. AIEA – Conseil des gouverneurs		Juin	Vienne
32. BIT – Conseil d'administration et ses commissions	Trois cent trente-sixième session	Juin	Genève
33. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail A et consultations officieuses/réunions d'experts		Juin	Vienne
34. OMI – Conseil	Cent vingt-deuxième session	Juillet	Londres
35. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Quatre-vingt-onzième session	Juillet	La Haye
36. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée	Vingt-cinquième session	Juillet-août	Kingston
37. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d'experts		Août-septembre	Vienne
38. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Commission du budget et des finances	Trente-troisième session	Septembre	La Haye
39. Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	Onzième session	Septembre	Vienne/New York
40. AIEA – Conseil des gouverneurs		Septembre	Vienne
41. AIEA – Conseil des gouverneurs		Septembre	Vienne
42. AIEA – Conférence générale	Soixante-troisième session	Septembre	Vienne
43. FIDA – Conseil d'administration	Cent vingt-septième session	Septembre	Rome
44. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe consultatif		Septembre	Vienne
45. OMPI – Assemblées des États membres		Septembre/octobre	Genève
46. OACI – Comité	Deux cent dix-huitième session	15-25 octobre	Montréal (Canada)
47. FMI/Banque mondiale – réunions annuelles conjointes des Conseils des Gouverneurs	Réunions d'automne	18 octobre	Washington
48. UPU – Conseil d'exploitation postale		18-22 octobre	Berne

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2019)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
49. UPU – Conseil d’administration		25-29 octobre	Berne
50. Organisation pour l’interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Quatre-vingt-douzième session	Octobre	La Haye
51. Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail A et consultations officieuses/réunions d’experts		Octobre	Vienne
52. UNESCO – Conseil exécutif	Deux cent huitième session	Octobre	Paris
53. BIT – Conseil d’administration et ses commissions	Trois cent trente-septième session	Octobre/novembre	Genève
54. OMT – Conseil exécutif	Cent dixième session	Octobre/novembre	À déterminer
55. OMT – Conseil exécutif	Cent onzième session	Octobre/novembre	À déterminer
56. OACI – Conseil	Deux cent dix-huitième session	18-29 novembre	Montréal (Canada)
57. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale	Dix-huitième session	Novembre	La Haye
58. AIEA – Conseil des gouverneurs		Novembre	Vienne
59. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité de l’assistance et de la coopération techniques		Novembre	Vienne
60. OMI – Conseil	Cent vingt-troisième session	Novembre	Londres
61. Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires		Novembre	Vienne
62. UNESCO – Conseil exécutif	Deux cent neuvième session	Novembre	Paris
63. UNESCO – Conférence générale	Quarante et unième session	Novembre	Paris
64. Conférence des États parties à la Convention sur les armes chimiques	Vingt-quatrième session	Novembre/décembre	La Haye
65. FAO – Conseil	Cent soixante-troisième session	Novembre/décembre	Rome
66. OMI – Assemblée	Trente et unième session	Novembre/décembre	Londres
67. ONUDI – Conférence générale	Dix-huitième session	2-6 décembre (À confirmer)	Vienne
68. FIDA – Conseil d’administration	Cent vingt-huitième session	Décembre	Rome
69. OMT – Assemblée générale	Vingt-deuxième session	À déterminer	À déterminer